

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Canada	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

Canada	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

L'heureux sort du contribuable

MM. Bennett et Taschereau le passeront au pressoir

Ce que le discours du trône a gagné en laconisme, il ne l'a pas gagné en précision. Il reste dans le vague et le nébuleux des années passées. Et pourtant si jamais il y eut un temps où il faut de la clarté, de la netteté, c'est bien à cette période-ci.

M. Bennett vient de remanier son cabinet. Il y fait entrer sous son commandement un ancien rival, M. Meighen; au ministère que le premier ministre détenait depuis 1930, — les finances, — il place un de ses collègues, homme élégant et de tenue soignée, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. E. N. Rhodes, dont les qualités en tant que grand argentier restent inconnues, mais dont le passé n'a pas jusqu'ici montré qu'il a la fermeté, l'esprit de décision, le sens pratique des Fielding, des White, des Robb, voire même des Dunning. M. Bennett continuera donc de dominer la finance, tout en se déchargeant des détails sur M. Rhodes; de cette façon, celui-ci aura son utilité, libérant quelque peu le premier ministre, très pris par ailleurs et qui manqua de fléchir sous le fardeau, l'automne dernier.

Son cabinet remanié, quel est le programme de M. Bennett pour la session ouverte d'ici? On n'en trouve que de rares indices dans le texte du discours lu aux Chambres par lord Bessborough.

D'abord, il y a l'annonce d'une "politique de rigoureuse économie", de compression des dépenses publiques; ensuite, il y a le rappel des négociations engagées entre Washington et Ottawa "en vue de parachever la canalisation du Saint-Laurent"; enfin, il y a la possibilité d'un commencement de solution du problème ferroviaire canadien, si la commission Duff peut terminer et soumettre son rapport au cours de la session présente. On lit bien aussi une phrase sur "le peuple canadien impuissant à résoudre les difficultés mondiales", — vérité de Lapalisse, — et l'expression d'un vœu "pour que les représentants des nations réunis à Genève en viennent à une entente qui assure la pérennité de la paix mondiale". Mais aucune de ces deux dernières formules n'ajoute quoi que ce soit aux bribes d'informations que M. Bennett communique à nos parlementaires.

Le plus clair de tout, c'est que sa "politique de rigoureuse économie", il veut tâcher de la concilier avec la gigantesque tâche de parachever la canalisation du fleuve, où la part du Canada serait au bas mot d'un demi-milliard de dollars. Proposer d'économiser quelques millions à même les traitements, les salaires, les frais d'administration, les entreprises essentiellement canadiennes, puis aller les risquer avec des centaines d'autres dans une affaire internationale énorme, où le profit qu'y trouverait le pays reste tout à fait douteux. — On entendrait des maintenant quels périls il y courra, — voilà qui ne s'accordera guère. Un vrai programme d'économie ne se double pas de déboursés extraordinaires, équivalant aux frais de reconstruction de tout un transcontinental. Economiser ici pour gaspiller ailleurs, ou pour placer de façon douteuse vingt ou cent fois l'argent économisé, est-ce gouverner bien et sagement? Le programme paraît pour le moins dépourvu de sens et d'esprit de suite. Au surplus, s'il nous faut aller dépenser plusieurs dizaines de millions afin d'améliorer nos transports, ne serait-ce pas mieux de les affecter au remaniement de nos voies ferrées, à nous et chez nous, de manière à en rendre l'exploitation plus économique, à la longue, et plus efficace, plutôt que de les employer à nous payer le billet de voyage du pot de terre avec le pot de fer?

Ce dont le gouvernement ne parle pas dans le discours du trône, — sans doute parce que tout le monde l'a prévu, s'y attend et le sait déjà, — c'est de l'existence certaine, au 31 mars 1932, d'un sérieux déficit d'administration, malgré les nouvelles taxes et les relèvements de tarifs douaniers en 1931. Tout cela n'a pas donné ce qu'en attendait M. Bennett. Il l'a dit lui-même la semaine dernière. Tandis que M. Taschereau achève de nous faire connaître de quels nouveaux impôts il va frapper les contribuables québécois, M. Bennett est en train de préparer sa nouvelle série de taxes, — et elle sera, elle aussi, longue et lourde. Il les forgera, M. Rhodes les appliquera et le contribuable les paiera, — s'il peut suffire à tout. Que lui restera-t-il quand il aura passé chez nous sous le pressoir serré à chaque extrémité par MM. Taschereau et Bennett? Perspective rassurante, surtout s'il lui faut après cela se laisser passer au laminoir de la canalisation du Saint-Laurent...

La vérité, c'est que rien de l'allègement, des améliorations, de tout ce qu'en 1930 M. Bennett promit aux électeurs, de l'Ouest à l'Est, de Halifax à Victoria, ne se retrouve plus dans le laconique programme de cette session-ci. L'"époque de perturbations économiques dont l'action déprimante continue de s'exercer sur le monde entier", selon le discours du trône lui-même, elle était commencée en 1930, — elle date de la fin de 1929; — mais pas plus que M. King n'a voulu la voir, M. Bennett ne l'a bien vue. Et même s'il l'a entrevue, c'était pour en imputer la responsabilité à son rival. Lui, M. Bennett, une fois premier ministre, tous les nuages allaient se dissiper.

Il se dissipent, certes, — en pluie d'impôts, de taxes et de nouvelles charges de tout genre. Et le Jupiter rayonnant de 1930, c'est le Jupiter pluvieux de 1932. Le contribuable n'a plus qu'à subir...

Georges PELLETIER

L'actualité

Mettez-y des dents

Un lecteur ou un confrère de Sherbrooke prend la fausse barbe d'un communiste.

Pour mieux me donner le change, il signe sa prose d'un nom rusé, non sans avoir eu le plus grand soin de saccager, dans celle-ci, avec la dernière énergie, les lois de la grammaire et de l'orthographe.

Il en met trop. Les bolchevistes ne sont pas au reste des anarchistes. Ceux-ci nient les lois; ceux-là se courbent devant elles, quand elles émanent des Soviets, comme les Chrétiens sous les commandements de Dieu.

Quoi qu'il en soit, tout effort mérite récompense et c'est un effort que vient de faire mon correspondant pour entrer dans la peau d'un communiste et pour torturer sa langue avec un luxe aussi extraordinaire.

Je cite donc sa lettre:

A Mesieu Nessus,

Le Devoir,

Montréal.

Chère Mesieu,

En ma qualité de communiste militant, permettez moi de m'objecter vigoureusement contre un mouvement dont votre journal s'est fait l'écho dans son édition de lundi. Je vous parlai de protestation qui s'élevait contre le bill Bercovitch. C'est la première mesure libérale qui soit présentée au parlement depuis mon arrivée au pays. En effet, le libéralisme qu'est-ce, sinon la restriction des puissances privilégiées au bénéfice de la collectivité?

Dan votre actualité, vous semblez ne pas saisir le point essentiel de cette loi, qui met à la portée de tous les petits l'arme nécessaire à la musélation des classes privilégiées. On invoque le droit qu'a tout citoyen britannique à la liberté de parole. Je voudrais bien savoir si ce droit n'est pas absolument défunt au

Bloc-notes

Fin de régime

Le libre échange a reçu hier, aux Communes britanniques, son coup de mort. On compte l'enterrer d'ici quelques jours. A la vérité, ce coup brutal avait été précédé de quelques taloches préliminaires. Le discours même du chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, le rappelle indirectement en marquant que les droits nouveaux n'affecteront ni les droits dits McKenna (du nom du chancelier qui les présenta), ni les droits de sauvegarde (safeguarding duties), ni les droits imposés en vertu de l'Abnormal Importation Act, ni ceux qui furent imposés sous l'empire de l'horticultural Produce Act.

Ce qui est neuf, ce qui est particulièrement grave et significatif, c'est qu'il ne s'agit plus ici de mesures accidentelles, d'abandons partiels que l'on accompagnait encore d'homages au principe du libre échange. Nous sommes en face d'une rupture nette, franchement avouée, triomphalement proclamée presque, avec le régime économique qui fut pendant un siècle celui de la Grande-Bretagne.

En prenant le pouvoir, les nouveaux ministres, courant au plus pressé, avaient fait adopter l'Abnormal Importation Act et l'horticultural Produce Act. Ils pratiquaient des interventions partielles et d'urgence. Aujourd'hui, c'est un plan d'ensemble qu'ils présentent et que, cela ne paraît laisser aucun doute, ils feront exécuter.

Bien à vous, (signé) Yvan ISSEMCOCKSI

N'est-ce pas que ce nom dégage une fine odeur de caviar, d'aïl et de vodka?

On a dit que la loi Bercovitch devait être retirée, puis cette rumeur a été niée par l'auteur lui-même. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Mais pour quelle autre chose qu'un bluff et véritablement opérante, cette loi doit subir une greffe considérable.

Esperons que le parlement se souviendra de l'axiome: ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait et que même dans ces heures de flottement, où les lois passent dans un fleuve de vapeur, comme l'a dit un député, on aura soin de vouloir faire de la bonne besogne.

Ce soin paraît avoir été bien pris dans les lois des élections contestées et la loi électorale, de même que dans la réorganisation de la police provinciale. Grâce à cette dernière, les élections, même municipales, se passeront désormais dans l'ordre. C'est-à-dire qu'elles se résoudront en une bataille rangée entre les deux polices: celle de la province et celle de la ville. Maîtresse du terrain, l'une des deux le sera, le soir, des polls. C'est ainsi que l'on procède au Mexique et dans les républiques sud-américaines. On doit redouter de faire à ce genre de sensibles toute peine, même légère.

Or, il n'y a pas deux moyens d'atteindre ce but, mais un seul: l'établissement d'un censeur (voilà un poste pour collets blancs, au moment où on en cherche) dans tous les ateliers d'imprimerie. Ce censeur empêchera les koshers, — pardonnez les coches mal taillées.

Le mal aura été prévenu. Toute législation qui s'inspire de principes sages doit viser non pas à la punition de la faute, mais à empêcher qu'elle ne soit commise.

Comme la loi Bercovitch est de portée générale, ainsi que le note notre correspondant, elle aura les meilleurs effets. Cependant elle doit être appliquée d'abord en faveur des Israélites. C'est justice puisque ce sont eux qui y ont pensé et qui la réclament. Une fois l'application générale opérée, tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Du reste, la lettre de notre correspondant marque le degré de perfection que peut atteindre la loi. Les directeurs de journaux, au bout de quelques interventions, finiront par établir la meilleure de toutes les censures, la censure morale, l'auto-censure.

Après avoir essayé de toutes les formes de censure, c'est, nous a dit un Mexicain, à celles-là que s'est arrêté le gouvernement Calles, célèbre pour son efficacité, quand il a voulu appliquer le bâillon à la presse libre. Celle-ci s'est débarrassée du censeur en faisant disparaître d'elle-même la chose à censurer.

Mais il conviendrait de n'atteindre ce degré de perfection que par étapes, chez nous. Le chômage domine la situation et l'auto-censure tendrait à augmenter, par la suppression des censeurs officiels, le nombre des chômeurs.

NESSUS

A Ottawa

La session s'ouvre

MM. Bennett et Meighen paraissent ensemble — Débat sur l'adresse lundi

Ottawa, 4. — Cet après-midi, la session du parlement fédéral s'est ouverte selon l'usage antique et solennel. Pas un rite essentiel ou même accessoire n'a été omis. Tout s'est passé selon les règles.

Son Excellence le gouverneur général est arrivée au son du canon. Une escorte militaire, des cavaliers fortan fanion, l'avaient accompagné depuis Rideau Hall.

D'autres militaires, tous plus beaux les uns que les autres, casqués de fourrure blanche ou noire, gantés de blanc, dorés sur toutes les coutures, l'attendaient à la porte.

L'attendait aussi à la porte centrale de l'hôtel du parlement, M. Robert-Bedford Bennett, premier ministre, et M. Arthur Meighen, ancien premier ministre et sénateur depuis la veille, l'un et l'autre revêtus de l'uniforme de Windsor, l'un et l'autre pouvant, protocolairement, se servir de "très honorable" mutuel.

Le gentilhomme huissier de la verge noire est venu après cela, avec trois courbettes, annoncer aux "membres de la Chambre des Communes" que Son Excellence les attendait dans la chambre de "l'honorable Sénat".

Les députés, tourbe démocratique, se sont empressés d'acquiescer au désir de Son Excellence. Professionnellement, ils se sont rendus de leur Chambre à la Chambre du Sénat.

Des invités nombreux encombreraient déjà le parquet et les galeries du Sénat: en plein centre, dans leurs robes pourpres, les juges de la Cour suprême. Aux banquettes latérales, les invités de marque: représentants de l'Eglise catholique et des autres Eglises, diplomates couverts de décorations, ministres et consuls de l'étranger. Les uns et les autres avaient pris l'air de compeçon qui convenait en la circonstance.

Son Excellence a lu le discours du trône. Cette formalité accomplie, copie du discours du trône, pour éviter toute erreur, a été mise par le Speaker sur la table du greffier des Communes. (Voir page 8 le texte de cette pièce).

Tout s'est passé selon l'usage antique et solennel. Pas un rite essentiel ou même accessoire n'a été omis.

Il n'en reste pas moins que M. Robert-Bedford Bennett, premier ministre, et M. Arthur Meighen, ancien premier ministre et sénateur.

C'était, pour le public la première fois depuis le congrès national de Winnipeg, que ces deux hommes se recontraient. Ils s'étaient alors quittés sur un froid, pourquoi ne pas dire sur un froissement glacial. M. Ferguson s'en était chargé.

MM. Bennett et Meighen se retrouvent aujourd'hui à Ottawa. M. Bennett est premier ministre et M. Meighen n'est que ministre sans portefeuille dans un gouvernement tristement déficitaire.

M. Meighen ne doit pas oublier l'humiliation qu'il a subie à Winnipeg. Il ne doit attendre que le moment de sa revanche.

Chose certaine, c'est que la présence de M. Meighen, en uniforme de Windsor à la cérémonie d'ouverture du parlement est symptomatique. M. Meighen survient au moment où il peut prendre la place de M. Bennett. Cela retarde un mois ou six mois, ou même un an, cela devra se produire à la longue.

Et les Dominions?

Qu'advient-il de nous là-dedans? D'abord, en ce qui concerne le blé, l'inclusion de ce produit dans la liste libre paraît laisser les choses en l'état actuel.

Quant aux droits qui peuvent frapper les produits manufacturés, on en exempte les Dominions d'ici la conférence économique prévue pour l'été. On règlera là les questions contentieuses; puis, le tarif sera remanié en conséquence.

On a déjà prévenu, et c'est à la fois logique et naturel, que la Grande-Bretagne tâchera de faire à Ottawa le meilleur marché possible.

Ministre contre ministre

On savait déjà que les ministres britanniques, incapables de se mettre d'accord sur cette question du tarif, avaient décidé, tout en restant dans le même cabinet, de différer publiquement d'opinion, de parler et de voter les uns contre les autres.

C'était la fin d'une vieille pratique politique, la rupture avec le principe de la solidarité ministérielle qui, en Grande-Bretagne, paraissait depuis si longtemps intangible.

La séance d'hier a montré que les ministres dissidents prennent au sérieux leur dissidence. M. Neville Chamberlain venait à peine de s'asseoir que l'un de ses collègues, et parmi les plus importants, M. Herbert Samuel, se levait et se mettait à échapper le projet de son collègue et promettait de le combattre à toutes les phases de la procédure.

Le spectacle est à peu près sans précédent. On se demande avec curiosité pendant combien de temps cet état de choses pourra durer. O. H.

Hâtez-vous!

Nous prions ceux qui veulent commander des quantités un peu considérables de l'Encyclopédie Lux Veritatis de vouloir bien nous adresser le plus tôt possible leurs commandes. Nous sommes à la veille de mettre sous presse.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco. Au cent, \$7 par cinq cents, \$50 au mille, \$500 — port en plus dans tous les cas.

Adresser les commandes au Service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal, (Tél. HARbour 1241).

A Québec

L'utilité des unités sanitaires

MM. Anatole Plante, Pierre Gauthier et Edouard Fortin exposent l'oeuvre hygiénique de ces organismes — L'impôt sur les profits des compagnies rapportera environ un million au fisc — L'exemption de taxes de l'A. C. J. C.

"ALLONS-Y TRANQUILLEMENT", DIT LA GAUCHE, PAR RAPPORT A LA NOUVELLE LOI DES ELECTIONS

(Par Alexis GAGNON) Québec, 4. — La Chambre a assisté, hier après-midi, à un débat des plus remarquables et qui marque une évolution décisive dans la mentalité générale. M. le docteur Anatole Plante avait présenté une motion sur l'utilité des unités sanitaires. On sait que pendant trop longtemps, la science de l'hygiène fut considérée chez nous avec méfiance, comme un ensemble de rites aussi encombrants que fallacieux. Il a fallu de longues campagnes, conduites avec patience et une grande habileté pour habiter peu à peu la population à l'idée de l'hygiène, gardienne et source de santé. Partout on ripostait: "Nos pères ne faisaient pas tant de simagrées et vivaient mieux".

Le terrible fléau de la tuberculose, des épidémies destructives, la mortalité infantile qui fauchait nos petits dans une effrayante proportion apportèrent un sinistre et formidable démenti aux préjugés.

En 1926, le gouvernement provincial créa les unités sanitaires. Le résultat a été décisif. Dans le seul comté de Beauce, le travail de l'unité sanitaire a baissé la mortalité infantile de 1900. Ce qui veut dire que le travail des médecins de cette unité a sauvé 1900 de nos enfants. Dans les comtés où les unités sanitaires ont donné leurs services, la mortalité infantile est tombée de 142 par mille naissances à 98.

Aussi, hier après-midi, lorsque M. le Dr Plante, d'une voix générale, lançait un très vif appel pour demander qu'on sauve tout le monde, toute la Chambre violemment émue a applaudi. C'était un souffle large et salubre qui balayait les idées mesquines, les basses querelles, les chicanes sordides qui trop souvent occupent les soucis des hommes politiques.

Nous dépensons, chaque année, s'écrie M. Plante, des millions et des millions pour conserver nos ressources naturelles, nos forêts, nos pêcheries, mais lorsqu'il s'agit du salut de milliers d'êtres humains, de nos enfants, de notre chair, de notre sang, nous hésitons, nous nous laissons conduire par de bas calculs, nous irions reculer devant une question de piastres et de cents...

Il convient de féliciter également sans réserve M. le Dr Pierre Gauthier, député de Portneuf, et M. Edouard Fortin, député de Beauce, pour leurs appels passionnés en faveur des unités sanitaires.

Il s'agit d'œuvre utile et proclamée des vérités qui, espérons-le, éclaireront ceux que les préjugés retiennent dans un entêtement malheureux.

Dictature

Le gouvernement a distribué son bill de la Commission municipale. C'est une véritable dictature qu'établit le gouvernement pour les municipalités en faillite. Il est entendu que cette mesure n'est que transitoire et que la commission disparaîtra, une fois la crise terminée... du moins c'est ce qu'on prétend.

Au cours de la soirée, la Chambre a discuté la loi électorale, qui a été adoptée en comité plénier. La troisième lecture aura lieu à une prochaine séance.

La taxe sur les corporations

De nouvelles mesures ministérielles sont présentées à la Chambre au début de la séance de l'après-midi. La première intitulée: loi modifiant la loi des véhicules automobiles aura pour but de défendre aux propriétaires de camions de faire le transport des voyageurs; la seconde modifie la loi des taxes sur les corporations. M. Taschereau a donné les détails suivants en marge de ce dernier bill:

"Il s'agit dans le présent cas, dit-il, d'imposer une légère taxe sur les corporations. Aujourd'hui ces compagnies paient 1/2 % sur leur capital. Nous avons pensé à taxer le commerce de la bière, mais on nous a représenté que le marché monétaire de Montréal serait affecté si nous agissions ainsi. Nous avons alors songé qu'il serait peut-être raisonnable de fixer cette taxe à 1-5 % sur le capital des compagnies. Toutefois, après étude de la question, nous en sommes venus à la conclusion que le meilleur moyen de répartir cette taxe était d'obliger les corporations à nous donner 1 % sur leurs profits. Evidemment celles qui ne font pas de gros profits auront peu à payer.

M. Duplessis. — Quels sont les revenus que le gouvernement s'attend à retirer de cette taxe? M. Taschereau. — Il est bien difficile de préciser, mais on les fixe à \$1,000,000 environ annuellement.

Assurance des taxis

Un autre projet de loi a aussi été présenté par M. Irénée Vautrin. Il modifie la loi des véhicules-moteurs de façon à obliger les propriétaires de taxis et autres automobiles de

Capital humain

Le malheur dans notre province c'est que nous ne savons pas apprécier suffisamment le travail fait par les unités sanitaires et leur dévouement personnel. On nous parle du coût élevé pour les municipalités et les comtés, mais pas assez du capital humain qui a été sauvé de la mort. On oublie trop les nouveaux-nés qui s'en vont au cimetière aussitôt nés et que le travail fructueux des unités sanitaires finirait par sauver. Sait-on que dans une année, la province perd 95 par mille nouveaux-nés, soit 60 par jour, qu'un enfant représente un capital de \$2,000 et que Québec perd ainsi \$3,000,000 par année?

Nous dépensons chaque année des millions pour conserver nos ressources naturelles, nos forêts, nos pêcheries, mais lorsqu'il s'agit de sauver des milliers d'enfants, de notre sang, de notre chair, nous ne nous arrêtons pas de critiquer, nous allons reculer devant une question de piastres et de cents, nous allons marchander?

Il est temps

Je ne crains pas d'affirmer qu'il est temps que le gouvernement interviene et rende les unités sanitaires obligatoires, en dépit des objections, et obligatoires dans tous les comtés de la province. (Applaudissements).

Le personnel de nos unités sanitaires inspecte les écoles, il dépiste les maladies infectieuses, en rend la propagation impossible. Il sauve non seulement les enfants, mais les familles des dangers des épidémies. Sait-on que les unités sanitaires ont inoculé le sérum anti-

(Suite à la page 2)

L'utilité des unités sanitaires

(Suite de la 1ère page)

diphtérique à 100,000 enfants, quatre fois un nombre trop considérable de ces petits aurait été fauché par la maladie? Que ceux qui ont des enfants et qui ont du cœur au ventre y songent.

Les objections

Je sais que cette motion a fait surgir un peu partout des objections. On parle de taxes, etc. On dit aussi que certains médecins de campagne ont peur de perdre leur clientèle. Tout d'abord, les unités sanitaires sont utilisées pour dépister les malades aux médecins locaux et ne traitent les maladies que dans les cas de pauvreté ou d'absence de médecin.

la Confédération et même de Roumanie, de Belgique et de France. Elle a aussi eu l'honneur de recevoir lord et lady Willingdon. Tous ont admiré la perfection du système.

Le Dr PIERRE GAUTHIER

M. le Dr Pierre Gauthier a fait l'éloge de l'Unité sanitaire de comté en demandant instamment au gouvernement de l'étendre rapidement à tous les comtés de la province. Il ne saurait être question de faire machine arrière: ce serait trop malheureux pour les nôtres et la responsabilité qu'entraînerait un pareil acte serait trop lourde pour des épaules humaines.

M. EDOUARD FORTIN

M. Edouard Fortin, député de Beauce, poursuit le débat. Il fait l'histoire des unités sanitaires, qui sont au nombre de 25 pour 31 comtés. Qu'est-ce qu'une unité sanitaire? M. Fortin, un bureau d'hygiène en miniature, qui a à sa tête un directeur, qui se s'occupe de ce qui est aidé par un inspecteur sanitaire chargé des conditions hygiéniques dans les édifices publics, les boucheries, les boulangeries. Il fait aussi la surveillance du service de l'eau. Le personnel comprend aussi une ou deux gardes-malades.

Avis de décès

DESJARDINS — A l'Hotel-Dieu de Montréal, le 5 février 1932, décédé à 63 ans, 3 ans, Moïse Desjardins, époux d'Alexina Martin de Sainte-Thérèse. Funérailles le jour même à 9 heures, à Sainte-Thérèse de Blainville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BISSONNETTE — A Saint-Jean, le 3, à 79 ans, Dame Yvonne Damase Bissonne, née Elise Hébert. BIENVENU — A Montréal, le 3, à 57 ans, Adolphe Bienvenu, époux d'Elisabeth Brisson. BRISSON — A Montréal, le 3, à 83 ans, Rachel Allard, épouse de E.-J. Brisson. BROUSSAU — A Montréal, le 2, à 47 ans, Rosario Brossau, époux de feu Lucina Poirier. CARRIERES — A Montréal, le 3, Joseph Carrieres, à 73 ans, époux d'Angéline Couture. CORMIER-GIRARDIN — A Montréal, Mme veuve Fortuné Cormier, née Suzanne Girardin, autrfois de St-Pierre et Miquelon, à 83 ans. EROME — A Montréal, le 4, Joseph-Erôme, à 66 ans, rentier, anciennement marchand de charbon, époux de Marie Lebrun. DAGENAIS — A Montréal, le 3, à 68 ans, Jean-Baptiste Dagenais. DA SILVA — A Montréal, le 3, à 90 ans, Narcisse Da Silva, époux de Marie Paber. DUBOCHER — A Valleyfield, le 3, à 87 ans, Joseph Dubocher, époux de feu Cléopâtre Fortier. DUTIL — A Montréal, le 4 février 1932, à 71 ans, William Léon Dutil, veuf de Marie Leclerc. DESMARAIS — A St-Thomas de Joliette, le 3, à 42 ans, Mme Eugène Desmarais, née Robertine Martel. LAFONTAINE — Le 2, à 90 ans, Mlle Marie-Louise Lafontaine, fille de José Lafontaine et Eugénie Roulier. LARIN — A Montréal, le 3, Virginia Laro, épouse de feu Joseph Larin et mère d'Ernest Larin. LAROSE — A St-Basile, le 3, à 33 ans, Bernadette Béllé, épouse de Théophile Larose. LATOUR — A Montréal, le 4, à 60 ans, Mme Antoinette Latour, née Hermine Dussault. MONIQUE — A Montréal, le 3, Joseph Monique, époux de feu Déla Brala. PAGIN — A Montréal, le 3, à 57 ans, Céline St-Denis, épouse d'Éberbert Pagin. PICHETTE — A Montréal, le 3, à 33 ans, Ovelina Charbonneau, épouse d'Émile Pichette. PIGEON — A St-Michel de Naperville, le 3, à 92 ans, Louise Trudeau, épouse de feu Noël Pigeon. SMITH — A Metochewie, le 3, à 34 ans, Ida Smith, fille du capt. J.-A. Smith et de feu Marie Paléant.

A. C. J. C. M. Irénée Vautrin soumet alors un amendement d'après lequel cette association n'aura pas à payer de taxes en cette province pour les immeubles dont elle sera propriétaire et qu'elle occupera. Cet amendement est accepté d'emblée, et le bill subit sa troisième lecture tel qu'amendé. M. T. D. Beaudry, président de l'Assemblée législative, se déclare heureux de pouvoir appuyer cette mesure en sa qualité de précurseur du mouvement qui a assuré le groupement de la jeunesse canadienne-française. Il cite à ce sujet un article qu'il avait fait publier dans un journal de Montréal en 1900, et se déclare satisfait de voir les progrès qu'a faits ce mouvement depuis cette année.

Décrets de la Propagande

(Agence Fides) 11 janvier (Par courrier). — Erection du Vicariat apostolique de Kon-Toum, détaché du Vicariat de Qui-Nhon, et confié aux Missions étrangères de Paris.

La loi électorale

La Chambre étudie le bill modifiant la loi électorale. M. Duplessis déclare que cette législation est présentée trop rapidement, que les modifications apportées à la loi sont encore incomplètes, et que la nouvelle mesure est loin de combler toutes les lacunes existantes. M. Taschereau. — Nous pouvons passer la loi telle que présentée, et l'année prochaine s'il y a lieu de faire certaines modifications, nous y consentirons. Nous sommes prêts à remettre, vingt fois sur le métier notre ouvrage avec le concours de l'opposition. M. Guertin. — Pourquoi se hâter avec la loi électorale quand nous sommes encore loin des élections? Il faudrait y aller plus doucement, car il y a eu des critiques bien fondées par rapport à cette loi. Nombre d'autres réformes s'imposent dans cette législation, les bulletins de votes ne sont pas ce qu'ils devraient être. Je suggérerais la nomination d'un comité composé d'un nombre égal de membres des deux partis sous la présidence du premier ministre, et qui travaillerait en collaboration avec le greffier de la Couronne et le chancelier. Ce comité pourrait se réunir pendant les vacances parlementaires et étudier les amendements qui pourraient être apportés à la loi électorale. Nous désirons que la loi soit aussi parfaite que possible, et c'est pourquoi je fais ces propositions. Pour cela, il nous faut le concours de toutes les bonnes volontés. J'espère que personne n'a eu l'avantage de faire des suggestions.

Le cas de trois sénateurs

M. Meighen convoque un caucus au Sénat pour mardi — Il s'agit de discuter les mesures à prendre contre MM. McDougald, Raymond et Haydon, relativement à l'affaire de la "Beuharnois". Ottawa, 5 (S.P.C.). — Les mesures à prendre vis-à-vis des trois sénateurs mentionnés lors de Penquite sur la Beuharnois seront discutées mardi prochain lors d'un caucus des membres conservateurs de la Chambre haute, dit aujourd'hui le Mail and Empire de Toronto. On sait qu'il s'agit de MM. les sénateurs Wilfrid-Laurier McDougald, Donat Raymond et Andrew Haydon. C'est le nouveau leader conservateur au Sénat, M. Arthur Meighen, qui a convoqué le caucus. Comme les conservateurs ont maintenant une majorité au Sénat, la décision du caucus sera en fait la décision du Sénat.

Joseph Michaud a été pendu aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 5. (S.P.C.) — Joseph Michaud, condamné à mort pour le meurtre de Jean-Baptiste Belletre et d'Antoinette Belletre, a été pendu à 6 heures 50, ce matin, dans la cour de la prison locale.

Docteurs, Consultez !!!

Les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute l'électricité médicale — Gallois & Cie — Ultra-Violet — Quartz — Intra-Rouges Lampes aseptiques pour salle d'opérations. — Lequex & Cie — Désinfection — Stérilisation — Collin & Cie — Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix, catalogues sur demande. PAUL CARDINAUX, D.Sc. "PRÉCISION FRANÇAISE" 3458 St-Denis MONTREAL HA. 2351

cale. Michaud monta courageusement les marches conduisant à l'échafaud, accompagné de son confesseur, M. Pabbé Verschelden, aumônier de la prison de Montréal. Seuls, le shérif L.-P. Mercier et le shérif Lapiere, quelques policiers et quelques médecins assistaient à l'exécution. Le Dr Henri Lacroix constata la mort à 7 heures 08. Michaud avait assassiné à coups de barre de fer un cultivateur âgé de Nicolet, Jean-Baptiste Belletre, et sa nièce, Antoinette Belletre, dans la nuit du 21 au 22 mai dernier. Il n'avait été arrêté par la police qu'un mois plus tard, à Rimouski.

En Alberta

L'ouverture de la session provinciale Edmonton, 5. (S. P. C.) — S. H. Le lieutenant-gouverneur W. L. Walsh, de l'Alberta, a présidé l'ouverture de la deuxième session de la 7ème législature de cette province hier après-midi. Le discours du Trône portait principalement sur les problèmes du chômage et des secours. Il a touché aussi aux questions suivantes: loi du rajustement de la dette provinciale, projet de coopératives de ventes, transport de la direction de la police provinciale à la Gendarmerie à cheval, loi des accidents du travail, organisation du ministère des terres et des mines et des moyens de prévention de la perte du gaz de la Vallée Turner.

La Société Médicale de Montréal

La Société médicale de Montréal tiendra sa séance extraordinaire demain soir à 9 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, 1265, rue Saint-Denis, sous la présidence du Dr Louis Verschelden. A cette séance nous aurons l'avantage d'avoir comme conférencier M. le Dr J. Eastman Sheehan, de New-York, professeur de chirurgie plastique aux Etats-Unis et à Paris, qui parlera d'un sujet de sa spécialité. Cette conférence donnée en français, sera illustrée de films cinématographiques en couleur, et devrait intéresser non seulement les spécialistes, mais tous les praticiens qui seront à même de constater les possibilités de cette délicieuse chirurgie. La séance sera suivie d'un punch d'honneur servi au Cercle Universitaire, 515, rue Sherbrooke est.

Nouveau professeur à Polytechnique

M. Pierre-Paul Vinet, ingénieur civil, vient d'être nommé professeur de machines thermiques à l'Ecole polytechnique, en remplacement de M. Adolphe Dollo, qui, à cause de l'importance de nouveaux cours de mathématiques qui lui ont été confiés à cette même école, se trouve forcé d'abandonner certaines de ses activités.

On compte treize morts à Santiago

Santiago, Cuba, 5. (S.P.A.) — La liste officielle des victimes du récent tremblement de terre s'élevait aujourd'hui à 13 et le colonel Luis del Rosa, chef militaire de la province d'Oriente, a exprimé l'avis que l'on va trouver encore plusieurs cadavres dans les ruines. De nombreux volontaires se sont joints aux 300 employés du ministère des travaux publics pour fouiller les ruines. Des secours de toutes sortes ont été expédiés à Santiago et l'on a commencé à construire des cuisines qui distribueront la nourriture aux centaines de sans-abri qui ont cherché refuge sur les collines environnantes.

L'eau de l'Outaouais

Toronto, 5. (S. P. C.) — Les membres de la Commission des Eaux courantes de la province de Québec et de la Commission hydro-électrique d'Ontario, ont discuté les intérêts au Hydro-électrique. Le président de l'Hydro-électrique, M. Cooke, a déclaré que l'on a étudié la question de la conservation de l'eau, principalement pour ce qui est de la rivière Outaouais, mais sans prendre de décisions. Les membres de la Commission des Eaux courantes de la province de Québec se sont rendus à Toronto pour assister au congrès de l'Engineering Institute of Canada.

De la crèche de la Miséricorde

UN CORDIAL MERCI C'est au nom des tout petits de la Crèche, que les religieuses de la Miséricorde désirent remercier les personnes qui ont contribué, de quelque manière que ce soit, à la demande du petit Mario. Les bienfaitrices et bienfaitrices qui n'auraient pas reçu leur accusé de réception pour l'envoi de leur offrande, sont priés d'en informer Soeur supérieure, 890, rue Dorchester, soit par écrit, soit par téléphone: Harbour 6255, mentionnant leur nom, adresse et date de l'envoi. Le non accusé de réception est la preuve que l'envoi n'est intervenu.

L'état de M. MacDonald est satisfaisant

Londres, 5. (S.P.A.) — Le premier ministre Ramsay MacDonald se remet aujourd'hui de l'opération délicate qu'il a dû subir hier. On sait que M. MacDonald souffrait d'un œil. Il a reçu un grand nombre de messages de sympathies, dont l'un du premier ministre d'Italie, Benito Mussolini. Le premier ministre anglais a passé une bonne nuit et ses médecins ont déclaré ce matin que son état est satisfaisant.

Edmonton, 5. (S. P. C.) — S. H. Le lieutenant-gouverneur W. L. Walsh, de l'Alberta, a présidé l'ouverture de la deuxième session de la 7ème législature de cette province hier après-midi. Le discours du Trône portait principalement sur les problèmes du chômage et des secours. Il a touché aussi aux questions suivantes: loi du rajustement de la dette provinciale, projet de coopératives de ventes, transport de la direction de la police provinciale à la Gendarmerie à cheval, loi des accidents du travail, organisation du ministère des terres et des mines et des moyens de prévention de la perte du gaz de la Vallée Turner.

Une encyclopédie sur le Christ

son histoire, sa doctrine Jésus et la vie de l'Humanité, Jésus dans l'Art et la Littérature

LE CHRIST

Les spécialistes les plus qualifiés: religieux de divers ordres, prêtres et laïques ont travaillé à la réalisation de cette oeuvre magistrale

PLAN DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION. — L'empire romain. — Le monde juif. — Le Messie annoncé dans l'Ancien Testament. 1ère PARTIE. — L'Histoire de Jésus. — Les sources secondaires. — Les Evangiles. — La critique évangélique. — L'enfant et la vie cachée. — Le ministère public. — La Passion et la Résurrection. — L'enseignement de Jésus. 2e PARTIE. — Qui est Jésus? — La foi de la première génération. — Du 11e au IVe siècle. — Les controverses christologiques. — La théologie de l'Incarnation. — La psychologie du Christ. — La Rédemption. 3e PARTIE. — Jésus dans la vie religieuse et morale de l'Humanité. — Le Christ dans l'Eglise. — Le Christ dans la prière chrétienne. — L'Eucharistie. — Le culte du Saint-Sacrement. — Le culte du Sacré-Coeur. — Le Christ-Roi. — L'imitation de Jésus-Christ. — Jésus hors de l'Eglise. 4e PARTIE. — Jésus dans l'Art et dans la Littérature. — La peinture et la sculpture. — Le crucifix. — La musique. — Jésus dans la littérature. — Les Vies de Jésus. — "Christus vivit". Un vol. cartonné (format 5/4 x 8) 1,200 pp., 500 gravures..... 4.00

PRECEDEMENT PARUS DANS LA MEME COLLECTION:

"LES MANUELS DU CATHOLIQUE D'ACTION" Ecclesia, 20e mille, 1 vol. cart..... 3.00 Liturgia, "Encyclopédie Liturgique", 12e mille, 1 vol. cart..... 3.00 Comment j'élevé mon enfant, par Mmc Gay, Louis Cousin, Dr Besson, 23e mille, 1 vol. cart..... 2.00

Service de Librairie du DEVOIR

430 Notre-Dame Est Montréal

On compte treize morts à Santiago

Santiago, Cuba, 5. (S.P.A.) — La liste officielle des victimes du récent tremblement de terre s'élevait aujourd'hui à 13 et le colonel Luis del Rosa, chef militaire de la province d'Oriente, a exprimé l'avis que l'on va trouver encore plusieurs cadavres dans les ruines. De nombreux volontaires se sont joints aux 300 employés du ministère des travaux publics pour fouiller les ruines. Des secours de toutes sortes ont été expédiés à Santiago et l'on a commencé à construire des cuisines qui distribueront la nourriture aux centaines de sans-abri qui ont cherché refuge sur les collines environnantes.

Ils acceptent une réduction de 10 p. c.

Après des jours et des semaines de négociations entre les officiers des Fraternités des employés de chemins de fer du Canadian National et du Pacific Canadian d'une part, et des officiers supérieurs des deux compagnies ferroviaires d'autre part, les représentants des 26,000 mécaniciens et chauffeurs, conducteurs, serre-frein, gardiens des cours et télégraphistes ont accepté une diminution de salaire de 10% pour la période s'étendant du 1er décembre 1931 au 1er novembre 1932, jusqu'au 31 janvier 1933. Il est donc entendu que les employés recevront leur plein salaire pour la dernière quinzaine de novembre. Les employés de chemins de fer ont aussi souscrit aux recommandations faites par la Commission d'enquête et de conciliation ferroviaire dans son rapport au ministre du travail.

L'excursion du P. C. de Québec à Montréal

Les billets de l'excursion spéciale de Québec à Montréal demain, par le Pacific Canadian, au prix extrêmement bas de \$3.00 par tête aller et retour, s'enlèvent par centaines. Cette excursion constitue une initiative hardie et absolument nouvelle en matière de transport ferroviaire. Jamais, dans l'histoire des chemins de fer canadiens, taux aussi bas n'a été consenti. La tendance est aux réductions dans tous les domaines, et les chemins de fer ne font que suivre l'exemple des autres. Du succès de cette première initiative dépendra l'organisation de futures excursions du même genre entre d'autres points.

Mort du grand sachem de Tammany Hall

New-York, 5. (S. P. A.) — John R. Voorhies, grand sachem de Tammany Hall, est décédé aujourd'hui chez lui à l'âge de 101 ans.

ACIDITE de l'estomac Pastilles VICHY-ETAT. Aux aromes d'anis, citron, menthe et sans arôme. Boîtes de 15c, 25c, 45c, 90c, \$1.25. En vente dans toutes les pharmacies. AGENCE VICHY-CELESTINS 207 Ave. McGill College

On enverra, franco, un échantillon de pastilles Vichy-Etat sur réception de ce coupon à 2027, McGill College Avenue. Nom Adresse Ville

Service de Librairie du DEVOIR

430 Notre-Dame Est Montréal

On compte treize morts à Santiago

Santiago, Cuba, 5. (S.P.A.) — La liste officielle des victimes du récent tremblement de terre s'élevait aujourd'hui à 13 et le colonel Luis del Rosa, chef militaire de la province d'Oriente, a exprimé l'avis que l'on va trouver encore plusieurs cadavres dans les ruines. De nombreux volontaires se sont joints aux 300 employés du ministère des travaux publics pour fouiller les ruines. Des secours de toutes sortes ont été expédiés à Santiago et l'on a commencé à construire des cuisines qui distribueront la nourriture aux centaines de sans-abri qui ont cherché refuge sur les collines environnantes.

Ils acceptent une réduction de 10 p. c.

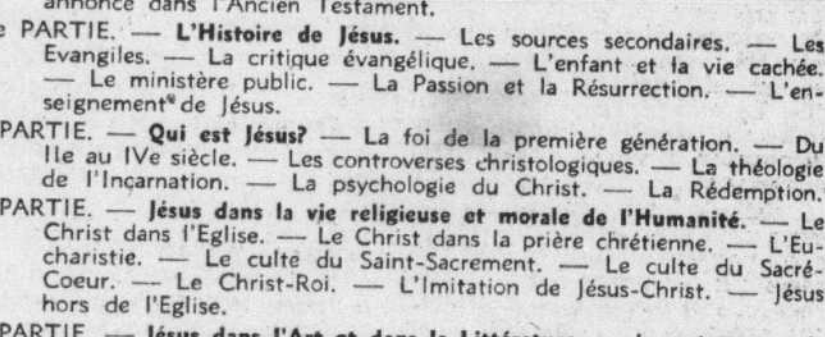
Après des jours et des semaines de négociations entre les officiers des Fraternités des employés de chemins de fer du Canadian National et du Pacific Canadian d'une part, et des officiers supérieurs des deux compagnies ferroviaires d'autre part, les représentants des 26,000 mécaniciens et chauffeurs, conducteurs, serre-frein, gardiens des cours et télégraphistes ont accepté une diminution de salaire de 10% pour la période s'étendant du 1er décembre 1931 au 1er novembre 1932, jusqu'au 31 janvier 1933. Il est donc entendu que les employés recevront leur plein salaire pour la dernière quinzaine de novembre. Les employés de chemins de fer ont aussi souscrit aux recommandations faites par la Commission d'enquête et de conciliation ferroviaire dans son rapport au ministre du travail.

L'excursion du P. C. de Québec à Montréal

Les billets de l'excursion spéciale de Québec à Montréal demain, par le Pacific Canadian, au prix extrêmement bas de \$3.00 par tête aller et retour, s'enlèvent par centaines. Cette excursion constitue une initiative hardie et absolument nouvelle en matière de transport ferroviaire. Jamais, dans l'histoire des chemins de fer canadiens, taux aussi bas n'a été consenti. La tendance est aux réductions dans tous les domaines, et les chemins de fer ne font que suivre l'exemple des autres. Du succès de cette première initiative dépendra l'organisation de futures excursions du même genre entre d'autres points.

Mort du grand sachem de Tammany Hall

New-York, 5. (S. P. A.) — John R. Voorhies, grand sachem de Tammany Hall, est décédé aujourd'hui chez lui à l'âge de 101 ans.



Les deux principales figures à l'ouverture de la session fédérale hier, le comte de Bessborough, vice-roi, et M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada.

La Société Coopérative DE Frais Funéraires RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST. Plateau 7-9-11 Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général

Docteurs, Consultez !!! Les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute l'électricité médicale — Gallois & Cie — Ultra-Violet — Quartz — Intra-Rouges Lampes aseptiques pour salle d'opérations. — Lequex & Cie — Désinfection — Stérilisation — Collin & Cie — Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix, catalogues sur demande. PAUL CARDINAUX, D.Sc. "PRÉCISION FRANÇAISE" 3458 St-Denis MONTREAL HA. 2351

Superficies et populations comparées du Japon et de la province d'Ontario — Le Japon: 148,000 milles carrés, population de 64,000,000. Ontario: superficie de 407,000 milles carrés, population de 3,426,488.

De la crèche de la Miséricorde UN CORDIAL MERCI C'est au nom des tout petits de la Crèche, que les religieuses de la Miséricorde désirent remercier les personnes qui ont contribué, de quelque manière que ce soit, à la demande du petit Mario. Les bienfaitrices et bienfaitrices qui n'auraient pas reçu leur accusé de réception pour l'envoi de leur offrande, sont priés d'en informer Soeur supérieure, 890, rue Dorchester, soit par écrit, soit par téléphone: Harbour 6255, mentionnant leur nom, adresse et date de l'envoi. Le non accusé de réception est la preuve que l'envoi n'est intervenu.

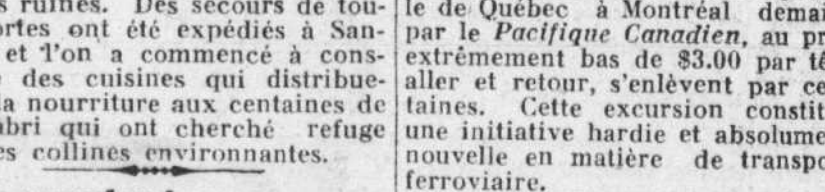
Service de Librairie du DEVOIR 430 Notre-Dame Est Montréal

On compte treize morts à Santiago Santiago, Cuba, 5. (S.P.A.) — La liste officielle des victimes du récent tremblement de terre s'élevait aujourd'hui à 13 et le colonel Luis del Rosa, chef militaire de la province d'Oriente, a exprimé l'avis que l'on va trouver encore plusieurs cadavres dans les ruines. De nombreux volontaires se sont joints aux 300 employés du ministère des travaux publics pour fouiller les ruines. Des secours de toutes sortes ont été expédiés à Santiago et l'on a commencé à construire des cuisines qui distribueront la nourriture aux centaines de sans-abri qui ont cherché refuge sur les collines environnantes.

Ils acceptent une réduction de 10 p. c. Après des jours et des semaines de négociations entre les officiers des Fraternités des employés de chemins de fer du Canadian National et du Pacific Canadian d'une part, et des officiers supérieurs des deux compagnies ferroviaires d'autre part, les représentants des 26,000 mécaniciens et chauffeurs, conducteurs, serre-frein, gardiens des cours et télégraphistes ont accepté une diminution de salaire de 10% pour la période s'étendant du 1er décembre 1931 au 1er novembre 1932, jusqu'au 31 janvier 1933. Il est donc entendu que les employés recevront leur plein salaire pour la dernière quinzaine de novembre. Les employés de chemins de fer ont aussi souscrit aux recommandations faites par la Commission d'enquête et de conciliation ferroviaire dans son rapport au ministre du travail.

L'excursion du P. C. de Québec à Montréal Les billets de l'excursion spéciale de Québec à Montréal demain, par le Pacific Canadian, au prix extrêmement bas de \$3.00 par tête aller et retour, s'enlèvent par centaines. Cette excursion constitue une initiative hardie et absolument nouvelle en matière de transport ferroviaire. Jamais, dans l'histoire des chemins de fer canadiens, taux aussi bas n'a été consenti. La tendance est aux réductions dans tous les domaines, et les chemins de fer ne font que suivre l'exemple des autres. Du succès de cette première initiative dépendra l'organisation de futures excursions du même genre entre d'autres points.

Mort du grand sachem de Tammany Hall New-York, 5. (S. P. A.) — John R. Voorhies, grand sachem de Tammany Hall, est décédé aujourd'hui chez lui à l'âge de 101 ans.



Les deux principales figures à l'ouverture de la session fédérale hier, le comte de Bessborough, vice-roi, et M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 6 février 1932. Saint Tite, évêque et confesseur. Lever du soleil, 7 h. 11. Coucher du soleil, 5 h. 06. Lever de la lune, 7 h. 32. Coucher de la lune, 5 h. 10. Nouvelle lune, le 6, à 9 h. 45 m. du matin. Premier quart, le 14, à 1 h. 16 m. du soir. Pleine lune, le 21, à 9 h. 07 m. du soir. Dernier quart, le 28 à 1 h. 3 m. du soir.

DEMAIN

PLUS DOUX MAXIMUM ET MINIMUM Aujourd'hui maximum 21. Même date l'an dernier 20. Minimum aujourd'hui 5. Même date l'an dernier 7 dessous. BAROMETRE 10 heures am. 29.95. 11 heures am. 29.95. Midi: 29.94. Chiffres fournis par la station M.-M. de Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

Une sensation politique

M. Rinfret dans le cabinet Taschereau; M. Monette candidat avec l'appui matériel libéral

M. Taschereau a nié la rumeur de la démission de M. Athanase David. Cette rumeur ne cesse pas de courir quand même et il n'est question, rue Saint-Jacques, de M. David, pour raisons de santé, de M. Rinfret, pour raisons de santé, de M. David, pour raisons de santé, de M. Rinfret, pour raisons de santé...

Le bill sur la loi électorale

L'Assemblée législative l'adopte en troisième lecture et rejette l'amendement Guertin qui suggérerait la refonte de la loi par un comité spécial

Québec, 5 (D.N.C.) — La Chambre a adopté en troisième lecture le bill sur la loi électorale. M. Guertin renouvelle sa suggestion faite d'ajourner le projet pour le soumettre à un comité spécial. Il présente l'amendement suivant: Que tous les mots après "me" soient remplacés par les suivants: Cette Chambre est d'avis que la loi électorale de Québec devrait être modifiée plus à fond et qu'un comité, composé d'un nombre égal des membres de la droite et des membres de la gauche, en plus du premier ministre comme président, devrait être formé et invité à préparer pendant la vacance parlementaire, avec l'aide du greffier en chef, une révision complète de ladite loi et soumettre ses suggestions à la Chambre lors de la prochaine session.

L'entrevue aura un résultat négatif

Québec, 5 (D.N.C.) — Tout indique que l'entrevue des autorités de l'Université de Montréal avec le premier ministre, samedi, ne rapportera pas des capitaux substantiels. Le gouvernement n'a pas de millions disponibles et ne veut pas imposer une autre taxe. Il semble à peu près certain que le résultat sera négatif.

Les concerts

Mlle Lucienne Radisse

Je crois bien que c'est la première saison qu'elle vient en Amérique. Elle a joué à New-York et y a obtenu un fort beau succès. Hier elle a donné deux récitals, le premier à la séance du matin du Ladies Morning Musical Club, le second dans la soirée, à une séance spéciale de l'Alliance française.

Violoncelliste très intéressante, au jeu fin mais peu puissant, Mlle Radisse a donné chaque fois des programmes d'une haute tenue, composés en majeure partie d'œuvres qu'on n'entend pas très souvent, toutes choisies avec le souci de faire ressortir pleinement ses qualités. Dans son cas, comme dans tant d'autres, il serait oiseux de s'attacher au seul côté de la technique; chez elle, c'est la perfection. Le son est très moelleux, soyeux, caressé avec amour, l'interprétation est juste, avec assez de fantaisie pour que sa personnalité s'affirme.

C'est surtout dans des pièces comme l'«Habenera» de Ravel, l'«Allergo» d'Appassionato de Saint-Saëns, la «Sonate de Locatelli», la «Sérénade espagnole» de Glazounov, par exemple, qu'elle révèle la finesse de son jeu et sa conception des valeurs. Je l'ai moi-même entendue dans les Variations symphoniques de Böellmann, qui n'ont pas, surtout dans le thème principal, l'ampleur chaude et colorée qu'elle les exige.

Il en a été de même dans le «Lamento» de Philippe Gaubert dont le préluce et la sérénade ne peuvent acquiescer de valeur que sous un archet passionnément vibrant, mais la «Sérénade» de Chopin et «Chanson d'Henri Busser» avec son sentiment à fleur de peau d'une distinction raffinée fut chantée avec esprit.

À la séance du matin, Mlle Radisse était accompagnée par Mlle Yvonne Hubert, qui, naturellement, avait aussi sa place au programme comme soliste. Musicienne intelligente et solide, on ne peut demander mieux que son exécution de la «Fugue de Liszt» sur le nom de Bach (si bémol, la ut, si naturel).

À l'Alliance Française, les accompagnements furent jolis avec un grand art par Mme Hortense Lord qui cependant paraissait presser un peu certains passages. En solo, Mme Lord a joué la si connue «Gavotte avec variations» de Rameau, avec un soin des ornements qui fait regretter qu'elle n'eût qu'un piano au lieu d'un clavecin, et l'«Etude en forme de valse» de Saint-Saëns, de la façon brillante qui convient à l'œuvre.

Frédéric PELLETIER

Un caucus libéral

M. Charles Marcell réélu président — L'amendement à l'adresse — Condoléances

Ottawa, 5 (D.N.C.) — M. Charles Marcell a été réélu ce matin président des caucuses du parti libéral et il a reçu les félicitations de ses collègues à l'occasion de sa trentième session à la Chambre des Communes.

On a discuté au caucus général du parti, qui a eu lieu à 11 heures ce matin, la question de proposer un amendement à l'adresse en réponse au discours du Trône. Finalement on l'a laissée à la discrétion du chef de l'opposition, M. Mackenzie King.

Les députés libéraux ont aussi adopté une motion de condoléances aux familles de MM. Buckley et Robitaille, deux députés libéraux décédés depuis la dernière session.

La parole est aux puissances

L'initiative de nouvelles négociations avec le Japon au sujet de Changhaï appartient maintenant aux puissances — Le cabinet japonais tient une séance importante — Le bombardement des forts de Wousong se continue — Le général Tamon entre dans Harbin — La Chine continuera à résister à l'agression japonaise

Tokio, 5 (S.P.A.) — On apprend de bonne source que les autorités japonaises estiment que s'il doit y avoir d'autres négociations entre les puissances et le Japon au sujet de Changhaï, l'initiative en appartient aux puissances.

Il paraît douteux qu'il soit possible de faire, en matière de négociations, plus que ce qui a été fait jusqu'à présent. Les Japonais reconnaissent que les trois propositions que le Japon a acceptées conditionnellement sont les moins importantes des cinq qui lui ont été faites. Les autorités japonaises ont bon espoir de modifier la situation à Changhaï au point de rendre inutiles les trois propositions acceptées.

Le cabinet a tenu aujourd'hui une séance des plus importantes, assure-t-on. Il a étudié la situation présente à Changhaï, mais aucune de ses décisions n'a été révélée. M. Mamoru Shigemitsu, ministre de Chine au Japon, mande qu'en comptant les renforts qu'elles ont reçus aujourd'hui, les troupes de débarquement de la Grande-Bretagne et des États-Unis à Changhaï dépasseront en nombre celles que le Japon y possède.

Avion japonais abattu

Changhaï, 5 (S.P.A.) — Les Chinois ont réussi, il y a plusieurs heures, à abattre à coups de canon l'un des avions japonais affectés au bombardement de Changhaï. L'opiniâtreté résistance que les Japonais éprouvent dans ce secteur permet de penser que les Chinois ont reçu des renforts importants. L'artillerie japonaise a porté ses coups aujourd'hui sur la gare du nord de Changhaï, où commence le front chinois. Mille marins japonais sont débarqués au cours de la journée et on apprend qu'une brigade d'infanterie japonaise arrivera demain.

Quatre avions japonais continuent aujourd'hui le bombardement déclenché il y a deux jours contre les forts de Wousong, à 16 milles en aval de Changhaï.

Des canons chinois ont tiré sur Hongkiang, quartier japonais de l'établissement international. Le transport Chaumont et sept destroyers des États-Unis sont arrivés à Changhaï aujourd'hui. Il y a à bord du Chaumont 1200 fantassins et 100 marins. Ces renforts portent à 6,000 les effectifs des États-Unis dans ce port.

Premier succès chinois à Nankin

Nankin, 5 (S.P.A.) — Un rapport officiel reçu aux quartiers généraux de l'aviation chinoise annonce qu'une escadrille d'avions chinois, qui s'est rendue en toute hâte de Changhaï à Nankin, vient de remporter un premier succès contre trois avions japonais. L'un de ceux-ci a été abattu et les deux autres ont dû faire une descente forcée en arrière des lignes japonaises.

La prise de Harbin

Harbin, Mandchourie, 5. (S. P. A.) — Le général Jiro Tamon est entré aujourd'hui dans Harbin, dernière place importante des Chinois en Mandchourie.

Les Chinois ont opposé une résistance acharnée aux Japonais. Hier soir, l'artillerie japonaise a terminé ses préparatifs d'occupation par un formidable bombardement des positions chinoises. Quelques obus sont tombés près du bureau principal du chemin de fer de l'Est chinois et les autorités soviétiques du chemin de fer se sont rassemblées d'urgence pour étudier la situation.

On croit que les étrangers domiciliés à Harbin sont sains et saufs. Il appert que des troupes chinoises venant de Chapehou marchent sur Tsitsihar dans l'espoir de tirer parti de l'affaiblissement que la garnison japonaise de cette ville s'est infligé en envoyant du renfort aux troupes chargées de prendre Harbin.

Déclaration du ministre Osumi

Tokio, 4 (S. P. A.) — L'amiral Osumi, ministre de la marine, a remis à l'Associated Press une déclaration destinée à «écarter les malentendus et les résultats d'informations inexactes» au sujet de la situation à Changhaï.

L'amiral affirme d'abord, dans cette déclaration, que les Japonais n'ont rien fait qui ne fût pas nécessaire pour empêcher leurs ressortissants d'être molestés par les soldats chinois. Des troupes chinoises ont déclenché les hostilités, le 28 janvier, en attaquant soudain des troupes japonaises, qui, conformément à une entente entre les chefs des garnisons étrangères, se rendaient à des postes qui leur avaient été confiés.

Le reproche que l'on fait aux Japonais d'utiliser l'établissement international comme base d'attaque n'est pas fondé, a continué l'amiral. Les Chinois se sont trouvés à commencer leur attaque à un point de l'établissement et nous avons été forcés de nous défendre purement et simplement.

Il faut, a-t-il ajouté, que le public japonais écarte l'impression que les États-Unis et la Grande-Bretagne nous sont hostiles.

La Chine continuera à résister

Changhaï, 5 (S.P.A.) — M. Wang Ching Wei, président du conseil exécutif du gouvernement chinois et président du conseil politique central du parti national, a affirmé, dans une déclaration publiée aujourd'hui, dans la nouvelle capitale Honanfo, que la Chine ne signera jamais un traité préjudiciable à sa souveraineté territoriale et administrative et qu'elle continuera de résister à l'agression japonaise.

Les ventes par le shérif

Un bill adopté ce matin à Québec garantit aux shérifs 2 1/2 p.c. sur la pleine valeur de l'évaluation municipale lorsque la vente ne rapporte pas assez pour leur assurer cette proportion — Remarques de M. Duplessis

Québec, 5 (D.N.C.) — La Chambre a adopté, ce matin, en troisième lecture, le bill qui garantit aux shérifs 2 1/2 p.c. sur la pleine valeur de l'évaluation municipale, lorsque la vente ne rapporte pas assez pour rembourser intégralement les créanciers, il s'ensuit que le gouvernement enlèvera une partie de leur dû à ces derniers.

En plus, c'est une entrave qui découvrera les prêteurs surtout pour les cultivateurs.

Au surplus, ce 2 1/2 va entièrement au gouvernement dans la plupart des cas.

Ce n'est que par exception que le 1 1/2 va comme salaire au shérif. En supposant que ce serait surtout pour le shérif, ce devient alors une augmentation de salaire. Est-ce le temps alors que nous sommes en pleine crise et que les ventes forcées sont plus nombreuses que jamais?

Après avoir, le gouvernement, ou le shérif, recevait 2 1/2 p.c., mais calculé seulement sur la moitié de l'évaluation municipale, comme minimum. Désormais le 2 1/2 sera calculé sur la pleine évaluation municipale. Supposons qu'une propriété évaluée à \$10,000 pour fins municipales soit vendue \$500. En vertu de l'ancienne loi, le shérif, avec le gouvernement, ne retire que \$125.00, avec la nouvelle loi il retirera 2 1/2 p.c. sur \$10,000, soit \$250.

Le traitement sera de \$5,000

Québec, 5 (D.N.C.) — La Chambre a adopté ce matin le bill no 25 qui porte de \$3,000 à \$5,000 le traitement du président de la Cour juvénile.

M. Duplessis insiste vivement pour qu'on choisisse un homme d'une rare compétence, père de famille, d'un grand esprit, pour remplir les fonctions de président de ce tribunal de jeunes délinquants.

Le bill est adopté en troisième lecture.

La Chambre s'ajourne à lundi après-midi à 3 heures

Détective accusé de vente de narcotiques

Le sergent W. H. Stvrnan, de la gendarmerie à cheval, a opéré hier soir l'arrestation d'Hector Valade, sergent-détective de la cité de Montréal, en charge de l'escouade des narcotiques, sous deux accusations: celle d'avoir, entre le 15 décembre 1931 et le 29 janvier, 1932, distribué de l'héroïne et d'avoir vendu de l'héroïne le 4 février 1932.

Le sergent Stvrnan a déclaré qu'il avait tendu un piège à l'accusé Hector Valade qu'il soupçonnait depuis longtemps sans pouvoir réussir à obtenir une preuve contre lui.

L'accusé a comparu devant le magistrat Perrault. Il a protesté de son innocence. Le magistrat a fixé un cautionnement de \$20,000 pour le laisser en liberté provisoire en attendant son enquête qui aura lieu le 16 février.

Le boulevard de l'aqueduc

Les autorités municipales demandent incessamment des soumissions pour une partie du boulevard de l'aqueduc. On sait que l'argent nécessaire à la construction d'un boulevard sur les berges du canal de l'aqueduc a été voté en 1927. Au cours d'une conférence ce matin entre MM. Savignac, Mériaux et Angrignon, il a été décidé de faire cet important travail. On commencera par la section entre l'avenue de l'Église et le parc Angrignon.

Le tarif anglais sur les produits horticoles

Londres, 5 (S.P.C.) — La Chambre des Communes a approuvé aujourd'hui par un vote de 208 à 31 les droits qui ont été imposés avant Noël sur les produits horticoles aux termes de l'acte des droits d'urgence. Le ministre de l'Agriculture, sir John Gilmour, a déclaré que la pulpe de fruits et les pommes de terre tomberaient sous le coup du tarif général de 10%.

forcés de nous défendre purement et simplement. Il faut, a-t-il ajouté, que le public japonais écarte l'impression que les États-Unis et la Grande-Bretagne nous sont hostiles.

La Chine continuera à résister

Changhaï, 5 (S.P.A.) — M. Wang Ching Wei, président du conseil exécutif du gouvernement chinois et président du conseil politique central du parti national, a affirmé, dans une déclaration publiée aujourd'hui, dans la nouvelle capitale Honanfo, que la Chine ne signera jamais un traité préjudiciable à sa souveraineté territoriale et administrative et qu'elle continuera de résister à l'agression japonaise.

Les accusations de M. Gordon contre M. Bennett

M. Gordon, dans une assemblée publique à Hamilton, en janvier dernier, a blâmé le premier ministre d'avoir nommé son beau-frère à Washington et d'avoir défrayé, à même le trésor public, les dépenses du voyage de noces de sa soeur, Mme Herridge — Le nouveau wagon particulier de M. Bennett — M. Guthrie demande la formation d'un comité spécial de sept députés pour faire enquête sur le sujet

Ottawa, 5. (D. N. C.) — M. R. B. Bennett a apparemment pris au sérieux les accusations portées à son endroit par M. George N. Gordon, G. R., le 3 janvier 1932. M. Gordon, à cette date, dans une assemblée publique à Hamilton, a blâmé le premier ministre d'avoir nommé son beau-frère, le major Herridge, ministre canadien à Washington, et d'avoir défrayé, à même le trésor public, les dépenses du voyage de noces de sa soeur, Mme Herridge.

Le premier ministre est désireux de tirer cette accusation au clair afin de ne laisser aucun doute dans l'esprit des électeurs du pays, puisque M. Hugh Guthrie, ministre de la justice, propose qu'un comité spécial, composé de sept députés de la Chambre des Communes, soit nommé pour faire une enquête sur le sujet.

M. Gordon, après avoir porté ces accusations à Hamilton, le 6 janvier dernier, les a répétées le 8 janvier, deux jours plus tard, à Lindsay, Ontario. Dans les deux circonstances, le Globe, de Toronto, a publié les paroles de M. Gordon.

Voici des extraits du Globe, en date du 7 janvier 1932:

Un nouveau wagon privé

«L'accusation crue que le premier ministre Bennett a financé le voyage de noces de sa soeur en Europe à même le trésor canadien et qu'il a obtenu un nouveau wagon privé pour son propre usage à un coût pour le Canada de \$125,000 a été lancée devant les libéraux de l'endroit (Hamilton) ce soir, par l'hon. G. N. Gordon, C. R., qui a été assistant du président de la Chambre des Communes fédérale sous le gouvernement King».

«Il a critiqué le premier ministre Bennett pour avoir nommé son beau-frère au poste de représentant du Canada à Washington et il n'a alors allégué que le coût du voyage de noces de Madame Herridge en Europe avait été payé par le premier ministre à même la trésorerie canadienne».

Le 9 janvier, le Globe disait ceci: «J'ai été trop longtemps devant le public pour faire des déclarations qui ne sont pas fondées sur des faits», a dit M. Gordon, ajoutant qu'une partie seulement de ses allusions à M. Herridge avait été publiée correctement dans le Globe. «Un vaste auditoire de Hamilton a entendu chaque mot qu'il a dit, et il a suivi ses notes très attentivement», a continué M. Gordon.

M. Herridge a plaidé au Conseil privé

«Le major Herridge était le beau-frère du premier ministre et c'était son voyage de noces», a dit M. Gordon. «Il est aussi allé à Londres plaider un appel devant le Conseil privé, de sorte que s'il était un conseiller légal canadien permanent, il ne devrait pas avoir

pris tout son temps pour préparer et plaider l'appel devant le Conseil privé et ainsi négligé sa fonction d'aviseur légal du premier ministre, ce que M. Bennett lui a permis de faire».

«M. Herridge, d'après M. Gordon, est resté longtemps à Londres comme fonctionnaire du Canada, et était à la solde du gouvernement fédéral durant le temps de son voyage de noces».

Le premier ministre estime que ces accusations sont de nature à jeter du discrédit sur sa personne et sur son administration.

Aussi M. Guthrie propose-t-il la formation de ce comité spécial de la Chambre avec pouvoir d'appeler des témoins, de demander la production des documents et dossiers, d'examiner des témoins assermentés, et de faire, de temps à autre, rapport à la Chambre des Communes.

Coup de foudre

La proposition de M. Guthrie arrive en coup de foudre. Personne ne se serait attendu à une pareille attitude de la part du premier ministre sur des accusations dites il n'y a pas bien longtemps et déjà oubliées. Toutefois le premier ministre qui a le souci de sa réputation est sans doute en droit de prendre des mesures pour sauvegarder la bonne réputation de son administration.

L'attaque de M. Rinfret

Qui se rappelle le retour hâtif du premier ministre sur la loi de l'impôt du revenu, après que M. Fernand Rinfret l'eût attaqué personnellement, ne s'étonne pas davantage de la motion de M. Guthrie.

M. Fernand Rinfret, en cette occasion, avait déclaré que M. Bennett, après avoir taxé tout le monde, voulait se «détaxer» lui-même puisqu'il diminuait l'impôt sur les gros revenus. M. Bennett, deux ou trois jours plus tard, s'était levé au début de la séance et avait déclaré qu'il retirait son projet de loi puisqu'on s'obstinait à vouloir l'interpréter comme une loi de nature à le favoriser personnellement. M. Henri Bourassa eut beau lui faire comprendre qu'il ne devait pas se lancer dans cette attitude, M. Bennett fut inflexible.

Ce comité parlementaire qui prend tout le monde par surprise promet des développements intéressants.

M. Gordon est prêt Peterborough, 5 (S.P.C.) — Je serai heureux de comparer en n'importe quel temps devant un comité parlementaire, a déclaré M. George N. Gordon, de Peterborough, en apprenant que le ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, projette de charger un comité parlementaire de faire une enquête sur des paroles de M. Gordon au sujet du premier ministre Bennett.

Le C. P. R. et l'Hôtel de la Place Viger

La fermeture possible de cet hôtel établi en 1898

Aux quartiers généraux du service des grands hôtels, bureaux du Pacifique Canadien, gare Windsor, il est impossible d'obtenir une confirmation ou une dénégation précise de l'information que l'hôtel de la Place Viger doit fermer ses portes d'ici quelques mois. Mais à ce que l'on peut comprendre, cette éventualité est du domaine du possible.

L'hôtel de la Place Viger, qui existe depuis 1898, et qui fut pendant plusieurs années le plus bel hôtel de la province, avec le Château Frontenac de Québec, est aujourd'hui l'un des moins grands et des plus âgés des hôtels du Pacifique, dans les grandes villes du pays. Très bien achalandé pendant la période 1898-1910, les grands changements qu'a subis Montréal depuis lors ont quelque peu mis cet hôtel hors de la circulation active. Il a gardé une clientèle qui continue de le fréquenter à cause de son atmosphère tout à fait calme; mais cette clientèle devient de plus en plus rare.

En ces dernières années, le Pacifique Canadien exploite cet hôtel sans y faire tout à fait ce qu'il faut; mais cette clientèle passe ordinairement à d'autres hôtels de la région de Montréal. A cause de l'ère d'économie sérieuse dans laquelle nous cheminons de fer on dit qu'il ne paraît pas de tout impossible que consécutivement au rapport de la commission d'enquête Duff sur la situation des chemins de fer au Canada, le Pacifique décide de ne garder que ceux de ses hôtels qui doivent absolument rester ouverts et sont susceptibles de servir le public sans faire de déficits; en ce cas il fermerait l'hôtel de la Place Viger, quitte à affecter l'immeuble à d'autres fins ou à le vendre. Pour l'heure, toute décision restant en suspens, et le Pacifique Canadien ne tient pas à faire immédiatement quelque déclaration officielle que ce soit.

Une police internationale

Genève, Suisse, 5. (S.P.A.) — M. André Tardieu, ministre de la guerre dans le cabinet français et chef de la délégation de son pays à la conférence du désarmement, a soumis officiellement aujourd'hui des propositions précises pour l'établissement d'une police internationale chargée d'assurer la sécurité du monde.

Caucus conservateur remis à lundi

Ottawa, 5. (S.P.C.) — Le caucus que les sénateurs et les députés conservateurs devaient tenir aujourd'hui est ajourné à lundi.

La statistique agricole

On parle fortement de la réorganisation à Québec — Les secrétaires-trésoriers municipaux seraient chargés de la compilation

Québec, 5 (D.N.C.) — Il est fortement question de réorganiser la statistique agricole provinciale sur des bases plus efficaces.

MM. H. Bois et Lamontagne ont accompli énormément de travail, mais il se trouve que leurs sources de renseignements sont incomplètes. On chargerait les secrétaires-trésoriers municipaux moyennant une honnête rétribution de compiler les statistiques voulues.

Ainsi Québec posséderait le système de statistiques agricoles le plus efficace et le plus précis au Canada.

\$40,000 de plus pour le pont de Grand-Mère

Québec, 5 (D.N.C.) — M. J.-N. Francoeur a fait adopter en deuxième lecture, ce matin, un bill pour augmenter de \$40,000 le crédit de \$400,000 voté l'an dernier pour le pont de Grand-Mère. On apprend que les sondages sur la nature du sol étaient erronés et qu'il a fallu modifier les plans.

M. Duplessis demande, d'un ton ironique, si le contrat est exécuté par la Dufferin Construction et constate que le cas présente de nombreux détails qui ont attiré l'attention des députés montréalais qui avaient été si surpris de la même aventure arrivée au tunnel de la rue Wellington.

Les soumissions pour trois contrats

Le comité exécutif a ouvert ce matin des soumissions pour trois contrats. Voici les plus basses soumissions reçues: salle publique de Notre-Dame de Grâce, Anglin-Norcross, \$215,100; vespasienne du quartier Sainte-Anne, Richard & Ryan, \$58,140; kiosque de musique, quartier Saint-Gabriel, Byers Co., \$24,000. Les soumissions pour le marché Saint-Jean-Baptiste n'ont pas été ouvertes à cause d'une erreur dans les spécifications, on en demandera d'autres immédiatement.

Les unités sanitaires obligatoires

Québec, 5 (D.N.C.) — Si le débat sur les unités sanitaires prend une tournure favorable, M. J.-E. Perrault présentera mardi prochain un bill pour rendre les unités sanitaires obligatoires dans toute la province.

La Page féminine

Mon carnet

5 février 1932.

Les sots ne tarissent pas de railleries et de calomnies au sujet des belles-mères, comme si la femme, en devenant, était par le fait même revêtue des défauts les plus détestables. Il n'en est rien, heureusement, et je connais des belles-mères plus vigiles, plus affectueuses que bien des mères propres. Exemple celle-ci dont la bonté faisait dire au petit garçon devenu sien un joli mot:

La mère du père causait avec celui-ci et, parlant d'une personne que le petit ne connaissait pas, vint à dire: "Tu sais, mon fils, tout le monde a ses qualités et ses défauts".

Le petit sursauta, presque indigné. Il n'avait pas saisi le lien existant entre cette conclusion et le reste de la conversation et, désignant de son petit index sa belle-maman, en face de lui, s'écria:

— Non, grand-maman, tout le monde n'a pas des qualités et des défauts. Ma petite maman, elle, n'a pas de défauts du tout.

Mignon

L'intelligence et l'éducation des sens

Chacun cultive son jardin à sa manière, le tout est de ne rien laisser en friche et de ne pas perdre un pouce de terrain confié à nos soins; or, c'est en perdre beaucoup et du meilleur, de négliger tout ce que le merveilleux sens de la vue offre à notre entendement.

Ceux-là ont des yeux et ne voient point qui passent sans rien remarquer, ni retenir dans le spectacle toujours renouvelé de la nature et de la vie. Certes, ils savent se guider, reconnaître choses et gens, mais l'effort et l'effet se bornent à cette opération toute superficielle, à un enregistrement pur et simple, passager et sans réflexion.

Les petites infirmités visuelles se corrigent, la science des oculistes est impuissante à créer entre l'oeil et l'esprit, entre l'organe et le cerveau, ces résonances secrètes qui constituent la richesse intérieure et naissent de l'observation.

Du même voyage fait dans des conditions identiques, les uns rendent pauvres et les autres riches et alertes. Le même trajet fait en auto, en chemin de fer ou à pied est pour ceux-ci fécond et intéressant, pour ceux-là stérile et ennuyeux. La route n'est monotone que pour les indifférents qui ne distinguent rien dans les nuances des champs, les contours du ciel, ne retiennent rien des détails et des grandes lignes, des masses et des traits. Tout compte pour celui qui, habitué à regarder, peut comparer et se souvenir, car la mémoire n'est pas que dans les mots, elle est aussi dans les aspects des choses.

L'inattention visuelle est une impolitesse pour autrui; les confusions, les oublis, les erreurs qui amènent entre gens des froissements ou des conflits n'ont souvent pas d'autres causes.

Pour tirer mieux du bienfait d'y voir clair, il faut savoir regarder et c'est là que l'éducation intervient avec profit. Que vous ayez donné à vos enfants les plus beaux yeux du monde, ceux-ci bleus comme l'azur,

Un sommeil prolongé remet le bébé en train

Notre bébé nous tint éveillés plusieurs fois la nuit, jusqu'à ce que nous commençâmes à lui donner un peu de Castoria après son dernier repas, dit une mère de l'awa. Il dormit profondément dès la première nuit, et cela parut lui faire énormément de bien". Les spécialistes pour bébés recommandent le Castoria de Fletcher et des millions de mères savent que ce produit purément végétal et inoffensif vient en aide aux bébés qui souffrent de coliques, de constipation, de rhumes, de diarrhée, etc. La signature de Fletcher se trouve toujours sur l'enveloppe du Castoria authentique. Evitez les contrefaçons.

Comme on a dit à l'enfant "regarde", répétons-lui "écoute", afin que dans le monde merveilleux des sons, il apprenne à glaner pour sa joie et ne soit point dans la vie comme une oie dans un pré.

N'est-ce pas conférer au toucher et au goût un plaisir supérieur de savoir prendre contact avec les choses, de façon à n'en point méuser, soit qu'on mette adresse et

ceux-là sombres comme la nuit, ce sont de beaux présents en vérité. Par ces miroirs, ils vont prendre connaissance du monde extérieur. Les marmots, s'ils n'ont pas le don inné de l'observation, laissent flotter leur regard incertain sans s'attacher à rien; c'est aux parents d'éveiller leur attention, afin qu'ils "voient" au sens profond du mot.

Tout est matière à développement et le goût de savoir et d'apprendre est provoqué et servi par des yeux habitués à tout recueillir. Le regard qui décèle tant de choses sur la nature profonde des êtres ne va-t-il pas nous renseigner aussi sur leur éducation? Les subtiles nuances de la politesse nous ont appris à regarder nos interlocuteurs de la manière qui convient, c'est-à-dire sans fixité, sans distraction, sans arrogance, mais avec netteté, de façon à donner l'impression d'un intérêt pris à leurs discours.

Il est vite "trop tard" d'apprendre aux enfants à ne pas se montrer indiscrets en détaillant tout ce qui attire leur attention dans une toilette ou un visage, à ne point braver du regard ceux qui les réprimandent, à ne pas se dérober sournoisement; c'est aussi à leur sensibilité qu'on fait appel en leur disant que les infirmités d'autrui ne sont pas des curiosités et qu'il est charitable de paraître ne les point voir.

Si, en cultivant et en disciplinant notre vision, nous prendons plus agréables nos rapports avec le monde vivant, nous pouvons aussi, par le sans police de l'ouïe, multiplier les joies qui nous viennent de l'entendement. Tous ceux qui n'entendent pas ne sont pas sourds, mais simplement distraits, inattentifs, indifférents, et la politesse qui veut que nous prêtions une oreille, sinon intéressée, au moins attentive, aux paroles qui nous sont adressées.

"Je n'ai pas entendu", piètre excuse pour expliquer l'oubli ou l'ignorance d'une chose qui nous a été dite.

L'oreille indiscrette cherche à se saisir des discours ou des secrets qui ne lui sont pas destinés, oreille curieuse, oreille flâneuse qui dérober pour des fins souvent médisantes les pensées d'autrui.

"Ils ont des oreilles et n'entendent point", ceux-là qui dans le silence de la campagne ne discernent pas le chant des oiseaux et des insectes, le bruissement des feuilles agitées par le vent et toutes ces rumeurs proches et lointaines qui accièpent aux harmonies de la nature.

Comme on a dit à l'enfant "regarde", répétons-lui "écoute", afin que dans le monde merveilleux des sons, il apprenne à glaner pour sa joie et ne soit point dans la vie comme une oie dans un pré.

ENCORE DE MODE



La poupée de celluloid

Mlle EVANGÉLINE ZAPPA ECRIT. DANS LA BONNE PAROLE, CE PETIT ARTICLE QUE NOUS CROYONS DANS L'INTERET DE NOS LECTRICES DE PUBLIER

Raconte-moi une histoire, Tantine, mes blocs ne m'intéressent plus, disait Jean à sa tante Geneviève. Tante réfléchit une minute, puis commença l'histoire véridique suivante. Bébé Aline a reçu pour ses étrennes une poupée de celluloid couchée dans une berceuse. Quelle joie pour elle, les jours suivants, de déshabiller, son poupon, de le baigner, lui mettre culotte et chandail, et même d'essayer de le faire marcher!

Lundi dernier, était jour de lessive chez Aline. La maman très affairée regardait avec complaisance sa petite fille assise dans un coin, occupée à froter et à assécher sa poupée luisante comme une pomme friteuse! Elle sortit sans méfiance étendre son linge dehors, lorsqu'un cri perçant la fit tressaillir. La pauvre Aline avait approché le morceau de celluloid du feu et ses boucles blondes s'étaient enflammées en même temps.

Sa joue droite et sa tête sont bandées depuis et elle restera avec une cicatrice sans doute, après avoir bien souffert et causé beaucoup d'inquiétudes à ses parents. Maintenant, toute la famille sait comme le celluloid est inflammable. Les mamans ne devraient pas acheter les hochets aux couleurs vives que les bébés portent à leur bouche de même que les flûtes.

Tu n'achèteras quand même encore des petits canards qui marchent si bien sur l'eau, n'est-ce pas, Tantine? reprit Jean, jamais, jamais, parole d'honneur! je ne les approcherai du feu, pas même du calorifère pour les faire sécher. La leçon a été comprise, c'est ce que voulait Geneviève et voilà aussi pourquoi je me permets de l'écrire pour rendre service à d'autres enfants.

Evangéline ZAPPA

Profession religieuse

Saint-Hyacinthe, 4 (D. N. G.) — Une cérémonie de profession a eu lieu mardi chez les RR. SS. de La Présentation-de-Marie, de cette ville, à la maison-mère de la communauté. Elle était présidée par S. E. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé Basile Benoit, aumônier de la communauté, et du R. P. Alphonse Lanoie, S.S. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. M.-J. Legaré, O.P. Au chœur, on remarquait M. le chanoine Cléophas Bernard; MM. les abbés Charles-Hugues Lafontaine, curé du Christ-Roi, St-Hyacinthe;

La réunion des institutrices

L'assemblée de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal (section des institutrices), aura lieu demain, 6 février, à l'Auditorium du Plateau, Parc LaFontaine, à 2 heures 15 p. m.

Retraite fermée

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du T. S. Sacrement, 10 avenue Bellevue, Sherbrooke, P. O.: du 12 au 15 février pour jeunes filles; du 22 au 25 février pour dames; du 4 au 7 mars pour jeunes filles, du 14 au 17 mars pour dames. Prière, d'envoyer son nom d'avance.

Les cours d'action sociale

Les cours au programme des séances d'action sociale qui auront lieu demain à l'Institut Pédagogique, avenue Westmount, sont les suivants: à deux heures: La tenue d'un secrétariat d'œuvres, par Soeur Alice Godin; à 3 heures: Droit usuel des divers régimes matrimoniaux, par Mme Gerin-Lajoie; à 4 heures: Justice et Charité, par le R. P. Ls Chagnon, S.J.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour quatre réunions: le Vendredi, le 5, à l'école Saint-Joseph, Côte Saint-Michel, continuation de la rue Liège, pour 8 heures; le 20 Dimanche, le 7, à la maison mère des Soeurs de la Congrégation, pour 3 heures. 30 Dimanche soir, à Notre-Dame pour 7 heures 30, 40 Lundi, le 8, à la maison mère des Soeurs de la Miséricorde, à Cartierville, pour 8 heures.

Éprouvez-en l'effet rapide contre rhumes, névrites, rhumatisme, lumbago. Assurez-vous que l'on vous donne de l'Aspirine, et non un succédané. Tous les pharmaciens vendent les comprimés d'Aspirine. (Fabriqués au Canada.)

Prompt soulagement à la douleur

Il y a quantité de causes aux maux de tête et autres douleurs, mais il existe un moyen qui vous procurera toujours du soulagement.

Prenez simplement une ou deux Aspirines. Votre souffrance cessera. Le soulagement se produit instantanément, quelle qu'ait été la cause de vos tourments maux de tête.

L'Aspirine est inoffensive — elle ne saurait déprimer le cœur. Il est donc inutile d'attendre que votre mal de tête disparaisse, alors que vous pouvez vous procurer des Aspirines. C'est un bienfait pour les femmes qui ont des périodes douloureuses, pour les hommes obligés de travailler malgré la tension oculaire, la fatigue ou la névralgie.

Éprouvez-en l'effet rapide contre rhumes, névrites, rhumatisme, lumbago. Assurez-vous que l'on vous donne de l'Aspirine, et non un succédané. Tous les pharmaciens vendent les comprimés d'Aspirine. (Fabriqués au Canada.)

— Moi vivant, ma fille n'épouserait pas M. Delmarre. Elle répondait avec douceur à son fils: — Que sera l'avenir? Le savons-nous? Vous êtes si jeunes tous les deux! La vie est devant vous. L'essentiel était d'accomplir notre devoir, de prévenir ce père. C'est fait. Le reste est à Dieu. Veuillez me laisser, mon enfant? J'ai besoin de repos. Le jeune homme se retira.

Une heure plus tard, Marguerite frappait à la chambre de Mme Delmarre qui se souleva sur sa chaise longue et demanda: — Qui est là? — Moi, madame... Marguerite... — Et puis tous! dirent plusieurs voix joyeuses, celles d'André et des jumelles, derrière la porte.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Se sentait très nerveuse

Rompue, toujours mélancolique et abattue. Elle devait prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Son effet tonifiant fortifia le système. Essayez-le.

Cyrille Allaire, Alfred Lalime; le R. P. J.-A. Séguin, O.S.B.

Ont fait profession: Mlles Aldina Arbec, dite Soeur Marie-Adélaïde, de Farnham; Marie-Angèle Houle, dite Sr Claude-Marie, de Drummondville; Juliette Amotte (Sr Louise-Florence), de Bideford, Me; Cécilia Valois, (Sr Thérèse-de-l'Immaculée), de Woonsocket, R.I.; Flora Hamelin (Sr Albert de la Croix), de Holyoke, Mass.; Rita Beaulieu (Sr Thomas du Sauveur), de Williamsett, Mass.; Alice Dumont (Sr Louis-Maurice), de Coaticook; Bernadette Roy (Sr Saint-Armand), de Coaticook; Agnès Nadeau (Sr Alphonse du Sacré-Coeur) de Pawtucket, R.I.; Olive Hamel (Sr Cécile-Emma), de Stark, N.H.; Angèle Archambault (Sr Elie du Carmel), de Holyoke, Mass.; Almirra Savage (Sr Louise-Félicité), de South Hadley Falls; Marie-Anne Charron (Sr Françoise-Aimée), de Fitchburg, Mass.; Alice Lajoie, (Sr Marguerite du Sauveur), de Granby; Alice Blier (Sr Rose du Carmel), de Ste-Rose du Déjeûlé; Simone Chagnon (Sr Gabriel de la Croix), de Saint-Majorice de Grantham; Rose-Hélène Lanoie, (Sr Alphonse du St-Sacrement), de Ste-Hélène; Léa Michon (Sr Marguerite-Marie du Sacré-Coeur), de Saint-Hyacinthe; Cécile Dion (Sr St-Athérine), de Lennoxville; Béatrice Dalpé (Sr du Coeur-Immaculée de Marie), de Montréal; Flora Frédelte (Sr Anne-Gertrude), de Saint-Hyacinthe; Germaine Méthot (Sr Joseph des Anges), de St-Aimé; Cécilia Méthot (Sr Alfred-Aimé), de St-Aimé; Agnès Boucher (Sr Thérèse du Rédempteur), de Montréal; Laurette Dumas (Sr Henri du Sauveur), de Granby; Bernadette Toussaint (Soeur Alice-Thérèse), de Gardner, Mass.; Antoinette Demers (Soeur Marie du Rédempteur), de Gardner, Mass.; Lillian Nolet (Sr Claire-Thérèse), de Manchester, N.H.; Germaine Jolicoeur (Sr Jean de Galilée), de Manchester, N.H.; Emilia Allaire (Sr Bernadette de l'Immaculée) de St-Ours-sur-Richelieu; Blandine Malboeuf (Sr Marie-Thérèse), de Woonsocket, R.I.; Rachel Gamache (Soeur Marie-Edmond), de St-Jean; Laurette Robidoux (Sr Marie-Léonard), de Granby; Anna Baillargeon (Sr Marie-Gérard-Majella), de Coaticook; Véronique Joyal (Sr Marie-Hormisdas), de Ste-Clotilde de Horton; Léontine Villiard (Soeur Marie-Armande), de St-Gérard-Majella; Alice Théroux (Sr Marie-Rose-Anne), de Saint-Marcel.

Venez aussi profiter des économies de la grande

Vente Spotlight en Articles pour hommes chez EATON samedi

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Dictionnaire Général

DE BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE ET DES ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES, INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

DU CANADA

PAR LE REV. PERE L. LE JEUNE

Oblat de Marie-Immaculée Bachelier es lettres de l'Université de Paris

Ancien professeur et docteur es lettres de l'Université d'Ottawa

Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

Ce dictionnaire comprend deux volumes de près de 900 pages chacun. Belle reliure solide. Au comptoir et par la poste \$20.00 pour les deux volumes.

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.

Mort de la princesse Blanche d'Orléans

Paris, 5. — La princesse Blanche d'Orléans, la dernière des petites-filles du dernier roi de France, Louis-Philippe, est décédée hier à sa résidence à l'âge de 74 ans. Elle était née le 28 octobre 1857 du mariage du duc Louis de Nemours et de la princesse Victoria de Saxe-Cobourg. Son père était le grand-oncle du duc de Guise, le prétendant actuel au trône de France.

"Avec ma vie"

Poèmes par Lucien RAINIER

Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Réve

"Le recueil de vers depuis longtemps attendu des littérateurs." Un beau volume 6 x 8, sur papier fort. Service de librairie du "Devoir", \$1.00 l'unité.

Feuilleton du "DEVOIR"

TROIS JEUNES FILLES ET UNE IDÉE

par VICTOR FELI

69. (suite)

Enfin, il se rassit et essaya de regarder en lui. Il n'avait pas osé le faire plus tôt, s'avoua-t-il; lui, cependant si brave et si droit, il s'était dérobé, sans cesse, pendant ces trois mois, aux sentiments contradictoires qui l'agitaient, essayant de ne constater que sa rançune et sa haine depuis la rencontre de Jacqueline; mais il savait maintenant qu'il n'avait jamais pu la haïr... et il ne désira plus que de la reprendre, l'arracher à cette vie qui les avait séparés; que lui impor-

tait, désormais, qu'elle fût abandonnée jadis et ne venait-elle pas d'avouer qu'elle avait été une enfant impuissante que nul n'avait défendue! Ah! comme il pardonnait! Mon Dieu! mon Dieu! mais il l'adorait! il l'adorait comme autrefois! Et, dans un mouvement de jeunesse et passionné, il tendit les bras vers la maison voisine, mais un rideau de brume livide la cachait.

XIV

Jacqueline était rentrée chez elle, épuisée, tremblante, et tandis qu'André s'empresait, lui enlevant

son manteau mouillé, la conduisant à sa chambre, il avait peine à contenir l'indignation qui le secouait: le général avait pu laisser se retirer ainsi, sous la pluie diluvienne, la mère, si généreuse, qui revenait sous le coup d'une défaite, cela se voyait... Et l'avait-il seulement traité avec égards, avant? Il n'osait s'informer. Enfin, il interrogea: — Mère, n-t-elle été très dur? Je compte bien qu'il n'a pas manqué à... au respect qu'il vous doit?... — Non, non, mon enfant, mais... — Oh! je vois... tout est perdu. Comment va-t-il agir auprès de Marguerite? — Sois sans crainte, il adore sa fille!... — Mais il lui interdira de nous revoir... — C'est probable, malheureusement. — Eh somme, quelles raisons invoque-t-il pour motiver son refus? Jacqueline demeura hésitante. Que répondre? A la vérité, le général n'avait invoqué nul motif

avouable à André et elle crut entendre la voix sèche proférer seulement: — Moi vivant, ma fille n'épouserait pas M. Delmarre. Elle répondait avec douceur à son fils: — Que sera l'avenir? Le savons-nous? Vous êtes si jeunes tous les deux! La vie est devant vous. L'essentiel était d'accomplir notre devoir, de prévenir ce père. C'est fait. Le reste est à Dieu. Veuillez me laisser, mon enfant? J'ai besoin de repos. Le jeune homme se retira. Une heure plus tard, Marguerite frappait à la chambre de Mme Delmarre qui se souleva sur sa chaise longue et demanda: — Qui est là? — Moi, madame... Marguerite... — Et puis tous! dirent plusieurs voix joyeuses, celles d'André et des jumelles, derrière la porte. Une fatigue intense se peignit sur le visage de Jacqueline. Ah! elle n'avait même pas le droit aux

larmes! Il fallait, il faudrait n'être jamais qu'une mère! Elle les aimait certes! elle les aimait, ces enfants!... Mais elle ne pouvait leur montrer les pleurs qui baignaient encore ses yeux et ses joues qu'empourprait constamment un flot de sang, sous l'afflux d'une confusion inexprimable. Elle revoyait sans cesse Bernard, moqueur et hautain, et elle imaginait Ghislaine de Morsac riant de sa détresse, au récit que lui en ferait son fiancé... Oh! s'évanouir, disparaître! échapper à ce regard de dédain qu'il avait fixé sur elle quand elle avait voulu s'excuser... On souffre donc pour rien! pour rien! dans la vie! puisqu'il avait compté cela pour rien!

Il avait ri! Ah! c'est qu'elle était folle aussi d'avoir essayé d'évoquer ces choses lointaines qu'il avait oubliées. Elle seule les avait gardées, tristes et précieuses, en ce reliquaire clos, au fond de son cœur. Et maintenant, maintenant, cela même ne lui appartenait plus! Une main violente avait jeté au loin le trésor secret. On avait

marché dans le jardin fermé et par sa faute! Rien ne lui restait du cher mystère qui avait été son bien... Enfin, elle rejoignit les jeunes qu'agitait une vive émotion. Marguerite se jeta à son cou, palpitante: — Madame, père connaît tout... tout... Oh! chère madame, je sais que vous êtes venue tout à l'heure... puisqu'il m'a prêté de vous remettre votre manchon que vous aviez oublié dans son cabinet. C'est à vous que nous devons notre bonheur, n'est-ce pas, André? — C'est que... mère n'avait pas eu une impression aussi favorable... murmura le jeune homme. Mais Marguerite continuait: — Il a été si bon! si bon! il m'a fait appeler et quand je suis entrée, il m'a dit seulement: — Ma petite fille, je te demande d'avoir confiance en moi!... — Alors, je lui ai conté les moindres détails. Il m'a écoutée en silence, puis il m'a dit doucement: — Quelqu'un m'a imploré pour toi.

— J'ai deviné! J'ai dit: Mme Delmarre. Il a souri sans répondre, mais il était si ému, si tendre, que j'ai couru à lui et il a murmuré en m'embrassant: — Je ne veux pas que tu souffres, toi aussi... qui tu perdes ton amour... C'est trop dur!... Puis, il m'a coguédée, mais n'est-ce pas, madame, que tout est bien, tout est fini! Il n'y a plus rien à redouter! Jacqueline dit tout à coup: — Et Mlle de Morsac? Il faudra son assentiment! Marguerite poussa aussitôt un cri de gaieté: — Oh! j'allais oublier... Ghislaine s'était abusée. Jamais! jamais! père n'a eu l'idée de l'épouser... Il a haussé les épaules quand je lui en ai parlé... Je crois qu'il ne m'entendait même pas! Cela paraissait lui être tellement indifférent! Il jouait avec votre manchon. Il était absolument distrait... Je crois même qu'il ne pensait plus du tout à moi. Il était absorbé et me laissait plantée devant lui... (A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

Table of market fluctuations with columns for Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi, and Chang.

Les ventes d'immeubles

(Compilation d'Ernest Pitt et Cie)
C'est un enregistrement hier 20 ventes dont 15 d'au moins \$2,000.

de continue évidemment d'être restreinte

par la contraction des moyens d'achat, mais elle l'est peut-être davantage encore par le fléchissement de la volonté d'achat.

Marchés et prix

(Suite de mercredi)
Les stocks de coton américain pour la campagne 1931-32, récolte nouvelle et report compris, sont estimés présentement à 25,700,000 balles.

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Réo au Canada

La Reo Motor Car Co., à l'exemple de plusieurs compagnies concurrentes, vient de décider de faire construire au Canada les autos qu'elle destine au marché canadien.

Nouveau bas du sucre

Le sucre brut a touché un nouveau bas à 3 sous la livre sur le marché de New-York, hier.

Les importations canadiennes de sucre en 1931 se sont établies à 798 1-3 millions de livres, dont 740 millions de livres de provenance de pays britanniques.

Nos exportations de sucre raffiné se sont établies à près de 15 millions de livres, la plus grande partie ayant été expédiée en pays britanniques.

Canada Wire "B"

La direction de Canada Wire vient de décider de passer la dividende "B" sur les actions de la classe "B".

Les prêts aux courtiers

Le montant des prêts aux courtiers à New-York vient de toucher un nouveau bas à 505 millions, une diminution de 8 millions sur la semaine dernière.

Distillers-Seagram

A cause de la situation incertaine dans le domaine des alcools et de la reprise de la concurrence et de la baisse des prix, les directeurs de Distillers Corporation-Seagrams Ltd viennent de décider de passer le dividende sur les actions ordinaires.

Les taux ferroviaires

Afin d'aider les chemins de fer canadiens, les taux pour le transport des grains de la tête des Grands Lacs à la mer seront augmentés à partir du 20 février, soit le même jour qu'ils le seront aux Etats-Unis.

A la Bourse

La lutte faite aux directeurs de la Bourse de Montréal au sujet des prix minima aura-t-elle un effet pratique? Si on en croit les rumeurs, il semble qu'on puisse répondre dans l'affirmative.

Les compensations bancaires

Les virements de compensation bancaires accusent une nouvelle baisse pour la semaine se terminant hier. Voici les chiffres comparés de 1931 et de 1932:

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change:

TRUST GENERAL DU CANADA

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires ordinaires et privilégiés du Trust Général du Canada, pour recevoir le rapport des administrateurs pour l'année écoulée et procéder à l'élection du conseil d'administration et à la considération de toutes autres questions du ressort de cette assemblée qui pourront être soulevées, aura lieu au siège social de la Société, à Montréal, 112, rue St-Jacques ouest, 5ème palier, le vendredi, dix-neuf février 1932, à midi.

LE MARCHE DES VIVRES

LES CEREALES

Table of cereal prices including Avoine no 2, No 1 extra, No 1, No 2, Orge no 2, Blé no 4, and Mais sud-africain.

PRIX DE GROS A MONTREAL

FARINES

Table of flour prices including Première patente, Seconde patente, and Forte à boulanger.

ENGRAIS

Table of fertilizer prices including Son, Gru rouge, and Gru blanc.

FOIN

Table of hay prices including Extra no 2 and No 3.

BEURRE

Table of butter prices including De crèmerie, en boîtes, and De crèmerie, en blocs.

FROMAGE

Table of cheese prices including D'Ontario.

OEUF

Table of egg prices including Spéciaux, Premiers, and Seconds.

D'ENTREPOTS

Table of warehouse prices including Extras, Premiers, and Seconds.

VOLAILLES

Table of poultry prices including Poulet à rotir, Poules, and Jeunes canetons.

POMMES DE TERRE

Table of potato prices including N.-Brunswick, 80 lbs, and Montréal, 80 lbs.

LES FRUITS

Table of fruit prices including Oranges de Californie, Pommes: Spy Northern, No 1, and Fruits californiens.

LEGUMES

Table of vegetable prices including Céleri de Californie, Céleri de Floride, and Patates des Bahamas.

Cours des trusts fixes

Table of fixed trust prices including Can. Am. Trust, Can. Inter. Trust, and First Custodian.

COMPAGNIES DE PLACEMENTS

Table of investment company prices including Am. Founders Com., British Trust Inv., and Equity Inv. Com.

Le marché des changes

Table of exchange rates for various countries including Angleterre, France, Belgique, Italie, Suisse, Hollande, Espagne, Suède, Danemark, Brésil, Etats-Unis, and Allemagne.

Cours des grains

Table of grain prices for Winnipeg and Chicago including Hier, Ombre, and Mars.

A WALL STREET

Le marché est lourd

New-York, 5 — Le marché a été lourd mais un peu plus actif qu'hier. Les ferroviaires ont fléchi et ont entraîné certains titres industriels.

EN BOURSE LOCALE

Pas de changement

Le marché local n'a donné lieu à aucun changement ce matin. Seulement six titres se sont inscrits au tableau et Pacific Canadian a été le seul à s'avancer d'une fraction.

Les rendements

Table of interest rates for various bonds and securities including Brazilian Traction, British American Oil, and Bell Telephone.

Dividendes déclarés

Belding-Corticelli, Ltd., 1% % sur les actions privilégiées, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 29 février.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIFFORD & RAINVILLE, courtiers, 225 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Table of New York market prices including Allied Chemical, American Can, and American & Foreign Power.

Il est certain, dit le Bulletin de la Banque Canadienne Nationale, que les réparations et les dettes de guerre contribuent à entretenir et à aggraver la dépression.

L'évolution de la crise

Il est certain, dit le Bulletin de la Banque Canadienne Nationale, que les réparations et les dettes de guerre contribuent à entretenir et à aggraver la dépression.

Sur le Curb

Cours fournis par la maison L.-J. Forges et Cie, 471 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Table of Curb market prices including Am. Oil, Am. Sugar, and Am. Tobacco.

Le commerce extérieur du Mexique

Le commerce extérieur mexicain durant les six premiers mois de 1931 a été caractérisé par un fléchissement de 40 pour cent et de 35 pour cent, respectivement, aux importations et aux exportations.

Le commerce extérieur du Mexique

Le commerce extérieur mexicain durant les six premiers mois de 1931 a été caractérisé par un fléchissement de 40 pour cent et de 35 pour cent, respectivement, aux importations et aux exportations.

Le commerce extérieur du Mexique

Le commerce extérieur mexicain durant les six premiers mois de 1931 a été caractérisé par un fléchissement de 40 pour cent et de 35 pour cent, respectivement, aux importations et aux exportations.

Le commerce extérieur du Mexique

Le commerce extérieur mexicain durant les six premiers mois de 1931 a été caractérisé par un fléchissement de 40 pour cent et de 35 pour cent, respectivement, aux importations et aux exportations.

Les ventes d'immeubles

(Compilation d'Ernest Pitt et Cie)
C'est un enregistrement hier 20 ventes dont 15 d'au moins \$2,000.

de continue évidemment d'être restreinte

par la contraction des moyens d'achat, mais elle l'est peut-être davantage encore par le fléchissement de la volonté d'achat.

Marchés et prix

(Suite de mercredi)
Les stocks de coton américain pour la campagne 1931-32, récolte nouvelle et report compris, sont estimés présentement à 25,700,000 balles.

Sur le Curb

Cours fournis par la maison L.-J. Forges et Cie, 471 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Table of Curb market prices including Am. Oil, Am. Sugar, and Am. Tobacco.

Le commerce extérieur du Mexique

Le commerce extérieur mexicain durant les six premiers mois de 1931 a été caractérisé par un fléchissement de 40 pour cent et de 35 pour cent, respectivement, aux importations et aux exportations.

Le commerce extérieur du Mexique

Le commerce extérieur mexicain durant les six premiers mois de 1931 a été caractérisé par un fléchissement de 40 pour cent et de 35 pour cent, respectivement, aux importations et aux exportations.

Le commerce extérieur du Mexique

Le commerce extérieur mexicain durant les six premiers mois de 1931 a été caractérisé par un fléchissement de 40 pour cent et de 35 pour cent, respectivement, aux importations et aux exportations.

Le commerce extérieur du Mexique

Le commerce extérieur mexicain durant les six premiers mois de 1931 a été caractérisé par un fléchissement de 40 pour cent et de 35 pour cent, respectivement, aux importations et aux exportations.

leur du peso devrait être très favorable, mais il faut tenir compte de plusieurs articles invisibles, sur-tout de l'exportation de certains produits minéraux importants dont l'écoulement est facilité financièrement par New-York et d'autres endroits à l'étranger, et dont le prix de toutes les ventes ne retourne pas au Mexique sous forme de comptant ou de marchandises.

Le commerce canadien avec le Mexique durant les exercices terminés le 31 mars 1930 et 1931 a fait voir une augmentation de \$20,000 à \$769,323 sous le rapport des importations d'origine mexicaine, et une diminution de \$548,000 à \$2,035,576 sous le rapport des exportations à la République.

Plus le rapport de la production pétrolière du Mexique est descendu du cinquième rang en 1930 au septième en 1931, avec une production de 35,000,000 de barils, com-

parativement à 41,000,000. La taxation, des conditions spéciales sous le rapport de la propriété foncière et des difficultés ouvrières, ainsi qu'une surproduction mondiale et le désir de conserver une précieuse richesse pour l'avenir sont des causes qui ont contribué à ce résultat.

D'une façon générale, l'exploitation minière n'est pas considérée comme profitable en dépit des résultats satisfaisants obtenus par l'argent. Cette industrie fonctionne, sans doute, dans nombre de cas comme résultat de la politique gouvernementale d'emploi forcé.

Les fabriques de tissus, qui sont tout à fait importantes, souffrent des grosses accumulations de stocks pour lesquels il n'y a pas de débouchés faciles. C'est ainsi que la plus grosse société du pays a assez de coton en mains pour alimenter tout le marché domestique durant une année.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Pélissier, I.C. et Arpenteur.
M. Gaillet, I.C.

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 Ouest, rue Craig
Téléphone: Harbord 5990

INGENIEURS CONSEILS

INGENIEURS CONSEILS
EDIFICE THÉMIS
10, St-Jacques ouest - Harbord (0482)
MONTREAL (2886)

Larue & Trudel

CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur Larue, C.A.
J. Wilfrid Trudel, C.A.
Emile Bourgeois, C.A.
Maurice Larue, C.A.
Larue Trudel & Picher
Sociétés et Liquidateurs
Edif. Banque Canadienne 721, Edif. Assurance Nationale
71, rue St-Pierre

Raymond Beausoleil, I.C.

Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE - INSTITUTIONS
HOPITAUX - CONCIERGE
132, rue St-Jacques O. HA. 1841
Chambre 518

ENCADRES

Morency Frères, Ltée.
Dorure et Encadrement
458 rue Ste-Catherine Est.
Gravures, eaux-fortes, Tableaux, Miroirs
Restauration de tableaux et cadres anciens. - Matériel d'artistes.

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN,
GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudraul, C.R.
Antonio Garneau, H. N. Garneau,
Marcel Pigeon

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L. L.
Roger Pinard, L.L. L.
L.-J. Barcelo, L.L. B.
J.-Eugène Rivard, L.L. L.
CARTIER, BARCELO & RIVARD
AVOCATS
Chambre 920, "Tramways Bldg"
150 ouest, rue Craig - Montréal

Blain & Pinard

AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 - Lnc. 2148
84, rue Notre-Dame ouest - Montréal

EVENISTES-REMBOURSEURS

Louis Piston & Cie
EVENISTES-REMBOURSEURS
Atelier artistique d'ameublements et d'ébénisterie d'art. Meubles de styles.
Fabricant on de meubles de tous genres sur commande, ainsi que réparation de toutes sortes.
4240 RUE ST-DENIS - MONTREAL
Tél. Blair 0798

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P.

Solliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon & Meighen
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 2-0212 et 2-0213
QUEBEC

REMBOURSEUR - MATELASIER

Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimes gratuites sur demande.
5043-47 ST-DENIS - MONTREAL
Tél. BE. 5351

Vanier & Vanier

AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbord 2841

PHARMACIES

Assortiment - Qualité - Service
RÉELS PRIX RÉDUITS - Service
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1200 Mont-Royal
Colin Mont-Royal Colin Desrochers
AMHST 2123 CHERRIER 2191

F.-Eugène Therrien

AVOCAT
EDIFICE METROPOLE
4 Notre-Dame est Suite 505
TÉL. HA. 0293 1-12-32

TENTURES

F. Cerceau
Dom. Sq. Bldg - Mezz Floor - Montréal
TENTURES - RIDEAUX
Décoration de votre intérieur en harmonie avec les préférences de votre goût. Originalité, distinction, prix modéré.
ESTIME SUR DEMANDE L.A. 0601

BREVETS D'INVENTION

INVENTIONS
BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
104 St. Jacques, Montréal
Albert Fournier, Ingénieur en Brevets, Licencié, Edgard Fournier, I.C. et Adrien Genest, I.C., Ingénieurs-Consulants

RELIURE

435, LaGauchetière Est LANC. 1424
RELIURE FRANÇAISE
RELIURE D'ART
SPECIALITE: Reliure de bibliothèque. Tranche dorée. Couirs et papiers français. DEMANDEZ NOTRE TARIF

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbord 1241*)

Bureau: CHERRIER 3345

Le soir: CAL. 1922-W.
H.-E. BOURASSA, LIMITEE
Atelier de mécanique générale - et de réparation de tous moteurs
SPECIALITE: Rectification des cylindres et mise à point de tous moteurs à gazoline.
2577, rue Notre-Dame Est - Montréal

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général et Prêts hypothécaires
5504, Avenue Verdun
Tél. YORk 4707

J.-Paul BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467, rue St-François-Xavier - Ch. 265
Tél. MARquette 5330

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN EST SUPERIEUR AU MONTREAL

(Par X.-E. Narbonne)

Les amateurs qui se sont rendus au Forum hier soir et qui ont pu trouver place à l'intérieur du vaste amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest n'oublieront pas de sitôt la rencontre entre nos deux clubs montrealais dans les séries du championnat mondial et pour la possession de la coupe Kendall, emblème du championnat de la métropole du Canada. La joute entre les Marrons et le Bleu Blanc Rouge fut la plus excitante encore vue cette saison entre les deux clubs locaux et pour décider du résultat final il a fallu que nos joueurs restent dix minutes supplémentaires sur la glace, mais, à la grande joie des partisans des champions du monde, les Habitants ont remporté la victoire par un résultat de 6 à 5. C'était une belle victoire pour le Canadien mais par contre la pilule a dû être dure à digérer pour les Marrons.

Le Canadien mérite nos félicitations pour sa belle tenue d'hier soir car nos hommes ont fait preuve d'un courage inouï et d'une résistance extraordinaire. Après avoir mené le bal par 2 à 0 à la fin de la première période les joueurs de Sprague Cleghorn se croyaient assurés d'une victoire et d'ailleurs la plupart des spectateurs partageaient l'opinion du club anglais, mais cependant les protégés de Cecil Hart avaient promis à leur gérant de vaincre leurs rivaux et, se rappelant de la promesse faite, ils se lancèrent résolument à l'attaque et ils parvinrent, au bout de 13 minutes et 36 secondes, à se mettre sur un pied d'égalité avec les Marrons grâce aux deux points enregistrés par Howie Morenz et par Aurèle Joliat avec l'aide de Sylvio Mantha et de Johnny Gagnon.

Le Montreal, ne voulant pas se laisser damer le pion se remit à l'attaque et Dave Trotter parvint à donner de nouveau l'avantage à son club avec l'assistance de Siebert et de Stewart, et la période se terminait avec un avantage d'un point pour les favoris de M. James Strachan.

Dès le début de la troisième période Flat Walsh fut pris par surprise sur un lancer de Morenz du centre de la glace, 12 secondes après que la rondelle eût été mise au jeu. De nouveau les deux clubs étaient égaux et la lutte recommença de plus belle. Dave Trotter se mit de nouveau en évidence en prenant Hainsworth en défaut et Northcott augmenta l'avantage des Marrons en comptant le cinquième point de son club. Les équipiers anglais menaient alors par 5 à 3 mais Larochelle, qui n'avait pas brillé jusque-là, surpris ses rivaux: deux points en vingt secondes et de nouveau les chances étaient égales.

Tout portait à croire que la partie se terminerait par un résultat nul et, à voir la façon dont le Montreal jouait, tout indiquait que les Marrons auraient été satisfaits de voir la joute se terminer sans autre résultat. Le Canadien ne l'entendait pas de la même oreille et nos porte-couleurs se multiplièrent pour pouvoir enregistrer une autre victoire et leurs efforts furent récompensés lorsque Aurèle Joliat parvint, avec l'aide de Lépine, à compter le point décisif au milieu de la période additionnelle et nos favoris réussirent à conserver cet avantage jusqu'à l'expiration des dix minutes réglementaires. Inutile de dire que les partisans des champions du monde firent une chaleureuse ovation aux joueurs du Canadien lorsqu'ils quittèrent la glace avec deux autres points à leur crédit et solides en deuxième position, dans la section canadienne.

Comme exhibition de hockey ce ne fut peut-être pas la plus belle encore vue au Forum, mais par contre, comme sensation, ce fut la plus enlevante et la plus excitante de la saison et les spectateurs eurent pour leur argent.

Les gardiens de buts sans être très brillants firent un beau travail mais ce sont surtout les avants qui se sont mis en évidence. Une fois de plus Aurèle Joliat s'est révélé le joueur le plus rusé et le plus scientifique du circuit Calder et il fut bien secondé par Morenz, Gagnon, Larochelle et Lépine, tandis que Sylvio Mantha fut très efficace sur la défense du Canadien et dans ses attaques contre le territoire du Montreal. Burke, Lesieur et Leduc firent de beaux arrêts devant les buts de Hainsworth tandis que Lionel Conacher fut le seul joueur effectif de la défense des Marrons pendant que Hooley Smith fut la grande vedette du club anglais et ses crochets ont fonctionné à merveille hier soir. Brydson et Trotter furent aussi effectifs dans l'attaque et ils ont eu pour eux les sympathies de nos joueurs qu'ils aient méritées.

La partie n'a pas été rude et les joueurs se sont appliqués à respecter les règlements, ce qui a rendu la tâche facile aux arbitres Smeaton et Rodden qui ont officié avec impartialité.

Alignement des équipes:
Marrons: Walsh but, Hainsworth Conacher déf., S. Mantha Wilcox déf., Burke Stewart centre, Morenz Brydson avant, Gagnon Trotter avant, Joliat

Substituts — Marrons: Ward, Smith, Siebert, Starr, McVicar, Phillips, Northcott. — Canadien: Mondou, Wasnie, Leduc, Lépine, Larochelle, Munro, G. Mantha, Lesieur.

Arbitres: Rodden et Smeaton.

Première période
1. Marrons, Brydson 2.36
2. Marrons, Ward-Siebert 15.29
Punition: Trotter.

Deuxième période
3. Canadien, Morenz-S. Mantha 11.47
4. Canadien, Joliat-Gagnon 1.39
5. Marrons, Trotter-Stewart-Siebert 3.15
Punitions: Trotter 2, Morenz, Joliat, Conacher, Leduc, Ward, Siebert.

Troisième période
6. Canadien, Morenz 12
7. Marrons, Trotter-Stewart-Siebert 2.58
8. Marrons, Northcott-Smith 12.21
9. Canadien, Larochelle-Mondou 21
10. Canadien, Larochelle-Mondou-Morenz 1.02
Punitions: Leduc, Ward.

Période supplémentaire
11. Canadien, Joliat-Lépine 5.43
Punition: Northcott.

L'Américain est blanchi par Boston

New-York, 5.—Les surprises sont à l'ordre du jour dans la Ligue de Hockey Nationale et les amateurs qui ont assisté à la rencontre entre les Américains et les Bruins ont été fort étonnés de voir les visiteurs infliger une écrasante défaite aux protégés de Bill Dwyer alors que les hommes du gérant Ross ont remporté la palme par un résultat de 5 à 0, au Madison Square Garden, en présence de dix mille personnes.

La joute fut très terne et les Américains ont fait bien piètre figure. Les attaques des tricolores étoilés étaient faibles et le jeu d'ensemble faisait complètement défaut.

Treize punitions furent infligées au cours de cette rencontre et Joe Lamb recut une majeure pour avoir frappé Eddie Shore avec son bâton. Le joueur de défense du Boston se retira pour quelques instants mais après s'être fait panser il reprit son poste sur la glace.

Les visiteurs avaient reçu instruction du président Charles F. Adams de se lancer à l'attaque et cette tactique n'a pas été lente à donner de bons résultats. Au premier engagement, Boston compta deux points, en fit deux autres au deuxième et un autre dans le dernier.

Cude, le substitut de la Ligue de Hockey Nationale, a joué dans les buts pour Boston, à la place de Thompson, qui est encore malade. Forbes a encore joué dans les buts pour l'Américain.

Alignement des équipes:
Américains: Forbes but, Cude Dutton déf., Shore Ayles déf., Hitchman Burch centre, Chapman Lamb avant, Oliver Galbraith Convey

Substituts — Américain: Brydge, Shields, Himes, Filmore, McInley, McVeigh, Keating, Kilean. — Boston: Owen, Pratt, Klein, Weiland, Clapper, Barry, Burke, Galbraith, F. Jerwa.

Arbitres: Daigneault, Goodman.

Première période
1. Boston, Shore, Weiland-Barry 3.21
2. Boston, Hitchman 6.47
Punitions: Lamb, Convey, Shore.

Deuxième période
3. Boston, Jerwa-Shore 11.35
4. Boston, Oliver-Shore 3.49
Punitions: Lamb 2 (une majeure), Hitchman, Barry, Dutton, Shore, Owen et Brydge.

Troisième période
5. Boston, Klein-Jerwa 7.25
Punitions: Hitchman, Lamb.

Frank Hoey a repris du terrain hier

Berthier, 5.—La cinquième étape du marathon en raquette, disputée hier de Louiseville à Berthier, a permis à Frank Hoey de diminuer l'avance prise par Johnny Coco et l'Américain n'est plus que douze minutes en avant de l'Irlandais de la Pointe Saint-Charles. Hoey a gagné l'étape d'hier en couvrant la distance en 2 heures, 52 minutes et 39 secondes tandis que Fager est arrivé deuxième une minute en arrière du coureur montrealais.

L'ETAPE D'HIER
1—Frank Hoey 2.52.39
2—August Fager 2.53.00
3—Peter Gavuzzi 3.00.15
4—Ivar Hakkarainen 3.00.30
5—Johnny Coco 3.01.30
6—Ollie Wantinen 3.03.50
7—Lionel Colin 3.11.45
8—Arthur Newton 3.14.45
9—Phil Granville 3.16.00
10—Félix Forget 3.16.15
11—M. B. McNamara 3.17.40
12—Morris Richman 3.25.25
13—Jos. Pelletier 3.28.50
14—Sammy Richman 3.32.05
15—Edouard Fabre 3.33.20
16—Eugène Clouette 3.33.20
17—Didace Martineau 4.03.30
18—Louis Thoroval 4.19.00
19—Philippe Dussault 4.38.30
20—Léo Courtemanche 4.43.00

CLASSEMENT A DATE
1—Johnny Coco 19.13.25
2—Frank Hoey 19.25.09
3—August Fager 19.33.00
4—Ivar Hakkarainen 19.34.25
5—Peter Gavuzzi 19.43.25
6—Ollie Wantinen 20.15.05
7—Arthur Newton 20.32.15
8—Phil Granville 20.35.30
9—Morris Richman 20.53.35
10—Lionel Colin 21.10.15
11—Sammy Richman 21.48.00
12—M. B. McNamara 22.07.00
13—Edouard Fabre 22.18.00
14—Félix Forget 22.26.10
15—Jos. Pelletier 23.06.10
16—Didace Martineau 23.44.35
17—Eugène Clouette 23.53.25
18—Louis Thoroval 24.04.10
19—Philippe Dussault 25.38.40
20—Léo Courtemanche 27.44.50

Deuxième période
3. Canadien, Morenz-S. Mantha 11.47
4. Canadien, Joliat-Gagnon 1.39
5. Marrons, Trotter-Stewart-Siebert 3.15
Punitions: Trotter 2, Morenz, Joliat, Conacher, Leduc, Ward, Siebert.

Troisième période
6. Canadien, Morenz 12
7. Marrons, Trotter-Stewart-Siebert 2.58
8. Marrons, Northcott-Smith 12.21
9. Canadien, Larochelle-Mondou 21
10. Canadien, Larochelle-Mondou-Morenz 1.02
Punitions: Leduc, Ward.

Période supplémentaire
11. Canadien, Joliat-Lépine 5.43
Punition: Northcott.

LES SERIES DE LA LIGUE DES BANQUES

L'une des plus importantes séances de la Ligue de hockey des Banques aura lieu ce soir au Forum. Du résultat des deux parties de la soirée dépendra probablement le choix des deux clubs à se disputer le championnat de la ligue après la clôture de la saison régulière. C'est donc un programme d'une importance capitale qui devrait attirer au Forum une assistance plus considérable que jamais.

La principale rencontre du programme est la première qui commença à 8 heures précises et qui mettra aux prises la Banque Canadienne Nationale et la Banque de Montreal. Séparées par deux points seulement, ces deux équipes se livrent un passionnant duel depuis l'ouverture de la saison pour la possession de la seconde place. Au moment présent, l'équipe canadienne-française possède l'avantage sur son adversaire mais ce soir elle peut perdre toute cette avance et retomber sur un pied d'égalité avec sa rivale. La Banque Canadienne est cependant bien déterminée à occuper seule la seconde position et elle l'effectuera avec toute l'énergie qu'on lui connaît ce soir. Elle aura sûrement à se surpasser pour tenir tête à son adversaire car pratiquement éliminée de la course au championnat si elle venait à subir une défaite ce soir la Banque de Montreal va faire l'impossible pour décrocher les honneurs de la rencontre. Le docteur Bobby Bell, qui dirige l'équipe anglaise, regarde cette joute comme si importante qu'il a réuni ses hommes pour deux rigoureuses pratiques depuis le début de la semaine. Il veut gagner cette joute à tout prix de sorte que l'on peut être certain que ses porte-couleurs vont se jeter furieusement à l'attaque dès le signal des hostilités. La Banque Canadienne aura sûrement à essayer un véritable assaut mais l'instructeur Léo Roy compte sur sa solide défense composée de Lucien Brunet et Paul Arcand pour protéger l'acrobate Archambault dans les buts. Il est certain que l'équipe anglaise aura un mur difficile à franchir dans ces trois heures.

Quelle que soit le résultat de cette partie, le spectacle vaudra la peine d'être vu car il donnera sûrement lieu à un duel passionnant entre ces deux grandes équipes rivales.

La deuxième partie de la soirée, dans laquelle nous verrons la Banque Royale, qui détient la première position par la faible marge d'un point sur la Banque Canadienne Nationale, contre les Banques Unies, devrait de même être fort intéressante. Les Banques Unies ont prouvé depuis quelque temps qu'elles sont capables de faire belle figure et il n'y a nul doute qu'elles honoreront du fil à retordre aux leaders de la ligue, ce soir.

Le deuxième soir du tournoi des novices sous les auspices du club St. Alban's a donné lieu à une manifestation hostile aux juges qui avaient accordé la victoire à McLennan, du McGill, sur Lamontagne, du Club Pointe St-Charles et pendant plusieurs minutes l'on entendit les cris et les protestations des spectateurs qui considéraient que la victoire devait être décernée au boxeur canadien-français dans la catégorie des 175 livres.

Le tournoi prendra fin demain soir alors qu'auront lieu les finales.

SOMMAIRE
100 lbs: Miller, Westmount, bat Gosselin, C.P.R., décision, 3 rondes.
100 lbs: Galloway, Beld-Cort., bat Hirsch, Y.M.H.A., décision, 3 rondes.
112 lbs: Mousse, Ste-Brigide, bat Gervais, Beld-Cort., décision, 3 rondes.
112 lbs: Opalla, Beld-Cort., bat Tremblay, Griffintown, décision 3 rondes.
118 lbs: O'Connor, Beld-Cort., bat Mercier, Marceau, décision 3 rondes.
118 lbs: Evans, St. Alban's, bat McLaughlin, Engineer's, décision 3 rondes.
118 lbs: Picketman, St. Alban's, bat Hervieux, C.N.R., décision, 3 rondes.
118 lbs: McDermott, Beld-Cort., bat Mousse, St. Alban's, décision, 3 rondes.
126 lbs: Blondin, C.P.R., bat Johnson, Y.M.C.A., décision, 3 rondes.
126 lbs: Delamarre, C.P.R., bat Durocher, Pointe-St-Charles, K. O. technique, 2 rondes.
126 lbs: Klygerman, Neighborhood House, bat Lashofsky, St. Alban's, décision, 3 rondes.
135 lbs: Norman, Y.M.H.A., bat Lavoie, C.P.R.: décision 3 rondes.
135 lbs: Aucoin, Ste-Brigide, bat Matheson, Y.M.C.A., décision, 3 rondes.
135 lbs: Stevenson, Engineer's, bat Beaver, St. Alban's, décision, 3 rondes.
135 lbs: Tessier, C.P.R., bat Ross, St. Alban's, décision, 3 rondes.
147 lbs: Gauthier, Pointe Saint-Charles, bat O'Connell, Griffintown, décision 3 rondes.
147 lbs: Brunet, Pointe St-Charles, bat Naimark, Y.M.H.A., décision 3 rondes.
147 lbs: Hollinger, St. Alban's, bat Low, Engineer's, K.O. 2 rondes.
175 lbs: Greenson, Y.M.H.A., bat Sidlot, Pointe St-Charles, décision, 3 rondes.
175 lbs: McLennan, McGill, bat Lamontagne, Pointe St-Charles, décision 3 rondes.

Les Américains se distinguent sur patins

Lac Placide, 5.—Les premiers concours en patins aux Jeux Olympiques ont eu lieu hier en cette ville, alors que les Américains ont remporté les honneurs de la première journée. Jack Shea et Irving Jaffee se sont particulièrement distingués en gagnant, le premier les 500 mètres et le second 5,000 mètres.

Léo Sylvestre, de Montreal, se vit tasser dans une course, lors de la deuxième course d'élimination, et ne put se frayer un chemin.

Dans le 500 mètres, Hurd, de Hamilton, a fini en troisième place. Au 5,000 mètres, Logan, de Moncton, a fini en troisième place.

500 METRES
Première épreuve gagnée par Frank Stacy, Winnipeg; 2ème, Jack Shea, E.-U.; 3ème, Shoza Ishiwara, Japon; 4ème, Erling Landhoe, Norvège; 5ème, Yasuo Kawamura, Japon. Temps, 44 3-10 secondes.

Deuxième épreuve, gagnée par Berni Evensen, Norvège; 2ème, Bill Logan, St.-Jean, N.-B.; 3ème, Ritz Murray, E.-U.; 4ème, Tokuo Kitani, Japon; 5ème, Léo Sylvestre, Montreal. Temps, 44 3-10 secondes.

Troisième épreuve, gagnée par Alex. Hurd, Hamilton; 2ème, O'Neil, Farrell, E.-U.; 3ème, Allan Potts, E.-U.; 4ème, Haakon Pedersen, Norvège; 5ème, Hans Engnestangen, Norvège. Temps, 44 9-10 secondes.

Finale: Gagnée par Jack Shea, E.-U.; 2ème, Berni Evensen, Norvège; 3ème, Alex. Hurd, Hamilton; 4ème, Frank Slack, Winnipeg; 5ème, Bill Logan, St.-Jean, N.-B.; 6ème, O'Neil Farrell, E.-U. Temps, 43 4-10 secondes.

5,000 METRES
Première épreuve: Gagnée par Irving Jaffee, E.-U.; 2ème, Edward Murphy, E.-U.; 3ème, Ivar Ballangrud, Norvège; 4ème, Harry Smythe, Moncton, N.-B.; 5ème, Ossian Blomquist, Finlande; 6ème, Michael Stakstur, Norvège; 7ème, Michael Hurd, Hamilton, Ont.; 8ème, Shoza Ishiwara, Japon. Temps, 9:51 6-10. (Les trois derniers entrèrent même après être tombés).

Deuxième épreuve: Gagnée par Berni Evensen, Norvège; 2ème, Herbert Taylor, E.-U.; 3ème, Bill Logan, St.-Jean, N.-B.; 4ème, Frank Slack, Winnipeg; 5ème, Irving Lindboe, Norvège; 6ème, Carl Springer, E.-U.; 7ème, Yasuo Kawamura, Japon; 8ème, Tokuo Kitani, Japon; 9ème, Carl Lindberg, Suisse. Temps 10:01 4-10.

Finale: Gagnée par Irving Jaffee, E.-U.; 2ème, Edward Murphy, E.-U.; 3ème, Bill Logan, St.-Jean, N.-B.; 4ème, Herbert Taylor, E.-U.; 5ème, Ivar Ballangrud, Norvège; 6ème, Harry Smythe, Moncton, N.-B.; 7ème, Frank Slack, Winnipeg. Temps 9:40 8-10.

Le Canada et l'Allemagne victorieux

Lac Placide, 5.—Les sports d'hiver olympiques ont été inaugurés hier alors que les clubs représentant le Canada et l'Allemagne sont sortis victorieux dans des joutes fort contestées.

Dans la première joute de la journée les Canadiens ont vaincu les Etats-Unis par un résultat de 2 à 1 après dix minutes de jeu supplémentaire après que les représentants de l'Onclé Sam eurent mené par 1 à 0 à la fin de la deuxième période.

Dans la troisième période, les Canadiens changèrent de tactique. Roy Hinkel fut laissé seul sur la défense devant Cockburn et les quatre autres joueurs montèrent de l'avant, et Farrell, le gardien des Etats-Unis, dut accomplir prouesse sur prouesse pour repousser le caoutchouc.

C'est alors que les Américains eurent bien faire en jouant, avec rudesse sur la défense. Cela leur joua un vilain tour, car Garrison et Palmer furent punis presque en même temps et c'est alors qu'il avait l'avantage numérique que Winnipeg égalisa les chances.

Dans la période supplémentaire, Lindquist réussit à compter le point décisif en 5 minutes et 50 secondes.

Alignement:
Canada: Cockburn but, Farrell Sutherland défense, Anderson Hinkel défense, Garrison Simpson centre, Chase Palmer aile, Melloy aile, Everett

Substituts du Canada: Lindquist, Monson, Rivers.

Substituts des Etats-Unis: Bent, Cookman, Nelson.

Arbitres: Lou Marsh, Toronto, et Donald Sands, Etats-Unis.

Première période
Punition: Aucune.

Deuxième période
1—Etats-Unis—Everett 4.41
Punition: Aucune.

Troisième période
2—Canada—Simpson 13.10
Punitions: Garrison, Palmer.

Période supplémentaire
3—Canada—Lindquist 5.50
Punitions: Sutherland, Malloy.

ALLEMANDS VAINQUEURS
Le club de hockey de l'Allemagne a battu la Pologne par 2 à 1 dans la deuxième partie de hockey pour le championnat olympique, hier après-midi.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Toronto 14 11 5 92 78 33
Canadien 14 13 5 72 75 33
Américains 12 13 6 54 76 30
Maroons 9 17 6 93 103 24

Section américaine
Rangers 18 8 5 89 62 41
Chicago 11 10 10 45 57 32
Detroit 12 16 4 65 81 28
Boston 9 11 9 76 62 27

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo 14 8 8 60 50 36
Detroit 13 7 7 61 48 33
London 12 11 7 54 42 31
Windsor 12 13 5 68 67 29
Syracuse 11 13 5 71 71 27
Cleveland 11 15 4 67 73 26
Pittsburg 8 15 6 46 75 22

LIGUE CANADO-AMERICAINE
Providence 13 5 4 76 52 30
Philadelphie 11 10 4 52 51 26
New York 10 11 5 58 65 25
Boston 11 12 3 73 77 25
New Haven 10 11 2 54 53 22
Springfield 7 13 4 52 50 18

LIGUE BANCAIRE
Royale 4 1 2 22 10 10
Canadienne 3 1 3 15 8 9
Montreal 3 3 1 12 14 7
Unies 0 5 2 13 30 2

LIGUE STARR
Ateliers 6 2 1 15 10 13
Saint-Viateur 4 1 4 12 5 12
St-Stanislas 3 3 3 13 13 9
St-Hélène 3 4 2 9 10 8
Papineau 2 3 4 10 12 8
St-Vital 1 6 2 11 19 4

LES RESULTATS des mineurs
Les joutes disputées hier soir dans les séries des ligues de hockey Internationale et Canado-Américaine, ont donné les résultats suivants:

LIGUE INTERNATIONALE
Windsor 1, Pittsburg 1.
Cleveland 2, Detroit 2.
(Temps supplémentaire).
Syracuse 0, London 4.

LIGUE CANADO-AMERICAINE
Springfield 2, Providence 2.
Philadelphie 0, Boston 0.

Joutes de ce soir:
LIGUE BANCAIRE
Canadienne vs Montreal.
Royale vs Unies.

LIGUE STARR
Ateliers vs Papineau.
Saint-Stanislas vs Sainte-Hélène.
Saint-Viateur vs Saint-Vital.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES
TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES

Ce soir les sections des treasers et des tailleurs de cuir ont leur assemblée régulière à l'édifice des syndicats catholiques. Un projet important sera soumis aux membres par M. A. Durand, agent d'affaires. On continuera aussi l'étude des questions déjà soumises aux membres dans les assemblées précédentes. Que tous soient présents.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS
Le Syndicat des briqueteurs a ce soir son assemblée régulière à laquelle tous les membres sont cordialement invités. Par ordre, W. Deslauriers, agent d'affaires.

POSEURS DE LATTES METALLIQUES
Les poseurs de lattes métalliques ont ce soir leur assemblée régulière. Des questions importantes sont à l'ordre du jour.

"Avec ma vie"
Poèmes par Lucien RAINIER

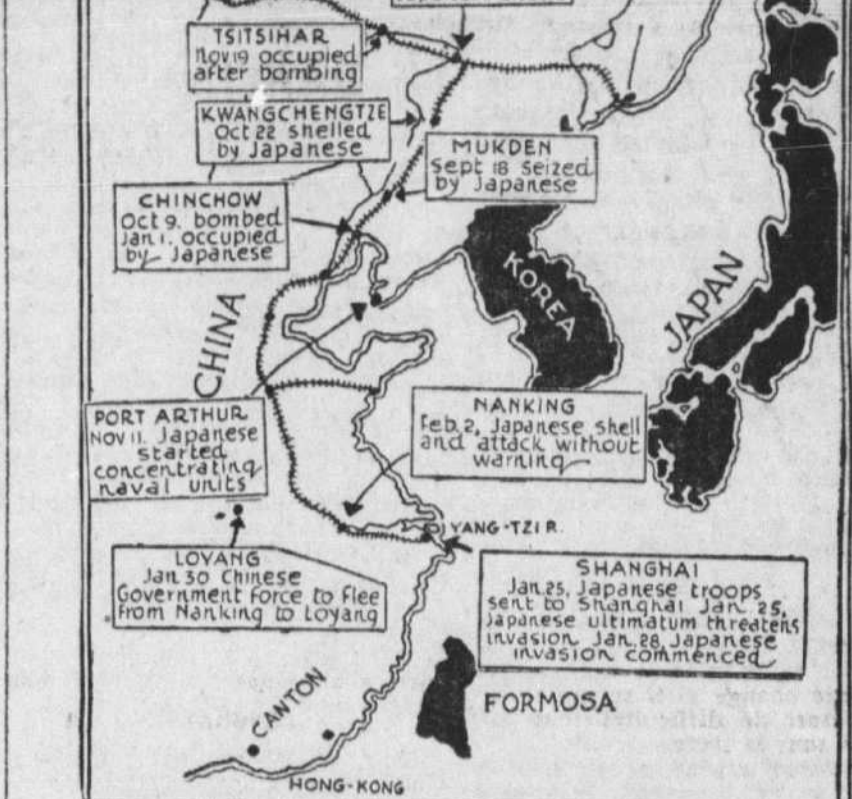
Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Réve

QUELQUES APPRECIATIONS
"Sous le pseudonyme de Lucien RAINIER, M. l'abbé Melançon nous donne trois groupes de poésies d'une exécution extrêmement soignée. Les vers sont d'une touchante sincérité et s'élèvent bien au-dessus de simples exercices; mais, en même temps, ils ont d'une facture très experte et joignent ainsi l'éclat et la musique des mots à leur substance intérieure."

"Les Saisons mystiques ont leurs paysages; perspectives du passé avec leurs mémoires mélancoliques; bosquets peuplés de souvenirs précieux; sentiers fleuris orientés vers les spectacles les plus variés de l'âme et du cœur. Les Médailles évoquent les héros, burnent leurs traits, illuminent leur beauté. La Patrie, les Arts y reçoivent l'hommage d'un culte éclairé et fervent. Le Chantier au bord du réve (titre qui est, à lui seul, un poème), n'est-ce pas l'idéal en fusion? Il s'exprime en se cherchant et s'affirme dans un eureka perpétuel."

"Ajoutez à cela la tenue livresque de l'ouvrage qui, à la vérité, est excellente: le format artistique, le soin minutieux et de bon goût de la typographie, de la disposition des pièces, des titres, des caractères. C'est un magnifique nouveauté, en très belle toilette. Il fallait ça pour faire pardonner l'auteur son retard à le mettre au monde."

Un volume 6 x 8, sur papier fort. Au service de librairie du Devoir, \$1.00 franco.



Carte montrant les diverses étapes de la conquête de la Chine par le Japon.

L'exposition avicole

Rappelons que l'exposition avicole provinciale aura lieu les 10 et 11 février au Stade, à Montreal.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi" — dirait La Fontaine

Notaires: HARBOUR 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montreal

Professeur: Tél. Plateau 6717
René Savpie, I.C., I.E.
Bachelier de arts et sciences
Cours classiques, commercial, leçons privées
BREVETS
1445 RUE SHERBROOKE OUEST

2 semaines en mer \$84.00 et plus de Boston

LA JAMAÏQUE, CUBA ET LE CANAL DE PANAMA
Sur le paquebot "Prince David"
Croisière idéale pour vacances d'hiver dans la mer placide des Caraïbes. Pays de palmiers, de soleil et de légendes. Sports et amusements de toutes sortes à bord. Excursions facultatives sur terre (en supplément). Cabines toutes extérieures. Danse sur le pont avec orchestre renommé. Premier départ le 9 janvier. Départs réguliers toutes les quinze jours la suite.

Par le "Prince Henry", tous les vendredis soir.

Se renseigner auprès des Agences de Voyages, des agents du Chemin de Fer National du Canada ou de la

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS
Bureau-chef: 384, rue St-Jacques Ouest, MONTREAL. Tél. Marquette 4731

Le "DEVOIR" compte sur vous...

Vous avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

Nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

Nous mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique—Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame Est - Tél.: HARBOUR 1241

FORUM WILBANKSKI
CE SOIR, A 8 HEURES
Ligue des Banques
Prix: \$1.00, 50; Enfants, 25.
SAMEDI, 6 FEVRIER A 8:30 P.M.
Américains vs Montreal
Prix: \$1.75, \$1.50, \$1.00, 50. Taxe comprise. Billets maintenant en vente.

Au cors municipal

Séance longue et agitée — Un traitement de \$7,000 pour le recorder Morrison — La nomination de MM. Edouard Flamand et C. Emar comme recorders — Les échevins s'occupent des chômeurs à collet blanc — Les entrepreneurs des travaux de chômage devront changer leurs équipes tous les 4 jours — Adoption d'une liste de rapports de l'exécutif — Le rapatriement des étrangers

Le conseil municipal a tenu hier après-midi une séance longue et agitée. C'est l'épidémie qui continue à s'emparer du conseil peu après le jour de l'an et il faut, semble-t-il, que cela fasse son temps. Au mois d'avril le nouveau conseil, composé des mêmes ou d'autres, sera sage et pondéré, rempli de ses promesses, etc., mais d'ici là le conseil est en effervescence et même le maire, pourtant autoritaire, n'a pu obtenir hier qu'un décorum relatif et en insistant beaucoup. On ne saurait rapporter tous les incidents, discussions, réparties plus ou moins heureuses qui ne présentent d'ailleurs aucun intérêt. Il convient cependant de dire que malgré le cahut, le conseil a fait de la besogne.

Le conseil a d'abord adopté les rapports suivants du comité exécutif, ceux qui avaient trait au chômage ayant été mis sur l'ordre du jour pour éviter les ajournements:

Rapports

A l'effet d'incorporer l'association dite Notre-Dame de Grâce, Association Football Club.

A l'effet d'accorder une subvention de \$1,000 à l'hospice Ste-Bridget.

Demandant l'autorisation de vendre à l'enchère les lots nos 2629-959, 960, 961 et 962 rue d'Aillebous.

A l'effet de payer à l'Université McGill et à l'Université de Montréal la somme de \$10,000 chacune pour la subvention que la cité accorde chaque année à ces deux institutions.

A l'effet de payer une somme de \$250 à M. Frank Gagné comme indemnité pour la perte de son fils Jean-Marc lors de l'incendie du théâtre Laurier-Palace.

A l'effet d'inscrire comme rue publique la rue qui s'étend entre les rues Dorion et Bordeaux et s'étendant de la rue Everetta à la rue Dubuc.

A l'effet d'amender une résolution du conseil en date du 4 décembre 1931 au sujet de l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'un passage entre les avenues Rockland et Victoria, près de l'avenue Cedar Crescent.

A l'effet de modifier le contrat intervenu, le 7 août 1931, entre la cité et l'Hôpital St-Luc.

A l'effet de voter un crédit de \$21,600 pour la construction d'un égout dans l'avenue Willowdale, quartier Mont-Royal.

La commission des noms de rues recommande que les rues Joly et Savoie soient désignées sous le nom de rues.

A l'effet de modifier le privilège accordé à la Compagnie des restaurants Ideals Incorporée de vendre des rafraichissements, etc., dans l'île Ste-Hélène.

Commission re: chômage, en rapport avec la distribution du travail aux chômeurs.

Les motions suivantes sont ensuite adoptées:

Le traitement du recorder Morrison

Attendu que les rôles de la Cour du recorder sont, depuis longtemps, très chargés;

Attendu que le recorder-supplément, M. G.-A. Morrison, siège virtuellement en permanence;

Attendu que le traitement que reçoit ledit recorder-supplément, à savoir, \$10,00 par jour, n'est pas proportionné à l'importance de la charge qu'il occupe, non plus qu'au travail qu'elle entraîne;

Attendu que, en vertu du chapitre 50 du statut 17 George V, ce conseil est autorisé à fixer, par résolution, le traitement du recorder-supplément;

Résolu que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, dans le plus bref délai possible, un rapport recommandant que le traitement de M. G.-A. Morrison, recorder-supplément, soit porté à \$7,000.00 par année.

La licence des marchands de bric-à-brac

Attendu que la charte permet à la cité d'imposer une licence d'exercice de \$200.00 sur les marchands de bric-à-brac ou d'effets d'occasion, et que ladite cité est libre de fixer cette licence à un chiffre moindre;

Attendu que la taxe sur ce genre de commerce était de \$50.00 seulement, il y a quelques années, et qu'elle a été portée à \$200.00;

Attendu que l'on traverse actuellement une période de dépression économique;

Proposé par l'échevin Scigler, appuyé par les échevins Schubert et Schwartz, que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de réduire à \$50.00 le chiffre de la licence des marchands de bric-à-brac et d'effets d'occasion, suivant la recommandation signée par la majorité des membres du Conseil et annexée à la présente motion.

Les chômeurs à collet blanc

On passe à l'ordre du jour, les articles: Rapports de la Commission échevinale du chômage. Ce la donne lieu à des discours de MM. Houde, Schubert, Trépanier, Legault, et autres, sur les chômeurs, et particulièrement les chômeurs en collets blancs.

M. Legault dit que puisque la ville doit envoyer les comptes d'expropriations et de travaux publics qui sont en retard, on pourrait employer un grand nombre de chômeurs en collets blancs à préparer ces comptes; les propriétaires, ajoute l'échevin d'Ahuntsic, seraient anxieux de recevoir leurs comptes.

ils ont hâte de savoir combien ils doivent de taxe.

M. Trépanier parle aussi des collets blancs et de pauvres honteux qui, ayant autrefois connu l'aisance et même la fortune, souffrent en silence et ne demandent pas de secours; il faut y prendre garde, car c'est par les classes instruites qui souffrent que commencent les révolutions. M. Trépanier recommande qu'on ne garde pas en ville les gens de la campagne; il avertit: que dans son quartier, que ce soient ou non des électeurs, il ne donnera pas de travail aux gens qui ont une maison de campagne, pour les forcer à y retourner. Il favorise aussi le rapatriement des étrangers. Le gouvernement a encouragé les compagnies de chemin de fer et de navigation à amener des immigrants; aujourd'hui on refuse de leur donner du travail sous prétexte qu'ils sont étrangers; c'est donc le devoir du gouvernement fédéral de renvoyer en Europe les étrangers qui sont prêts à y retourner; ce serait mieux que de peupler les pénitenciers et les prisons de ces malheureux qui deviennent criminels par désespoir.

M. Schubert ne veut pas laisser d'illusion au sujet du chômage, des travaux de chômage et de la commission échevinale. Nous donnerons du travail, dit-il, à 5,000 hommes, et en faisant alterner les équipes, cela fera 10,000. Mais nous ne pouvons pas nous occuper des célibataires, des femmes, des jeunes filles, des gens qui ont été congédiés des usines et des grandes compagnies. Nous n'avons pas assez d'argent pour le faire, nous n'avons pas été nommés pour cela. Nous ne pouvons pas résoudre la question. On parle d'envoyer les gens à la campagne; nous pouvons envoyer à la campagne 1,000, 2,000, 5,000 personnes, mais pas les 60,000 ou 70,000 chômeurs qu'il y a à Montréal; notre ville est la plus éprouvée parce que la plus industrielle du pays. Si je suggère cet après-midi une taxe spéciale de 25 cents pour le chômage, on va me mettre dehors; ce que je suggère c'est que nous nous adressions au gouvernement fédéral. Si 10,000 vont travailler pendant trois mois, les 60,000 autres chômeurs en collets blancs, femmes, jeunes filles, ne travailleront pas. La prostitution augmente à Montréal parce que des jeunes filles ne peuvent pas trouver d'autre moyen de vivre.

M. Houde ajoute quelques considérations et dit que si les compagnies d'utilité publique et les grandes entreprises n'aident pas, la ville ne pourra pas arriver.

Contrats pour travaux de chômage

L'ordre du jour no 2 comporte six rapports du comité exécutif qu'on a mis là pour éviter les ajournements: il s'agit de contrats pour travaux de chômage. C'est là-dessus que la séance est devenue le plus tumultueuse. Il n'y avait absolument pas moyen de se faire entendre. Les échevins membres de la commission de chômage protestaient que les contrats qu'on faisait voter ne comportaient pas la clause obligatoire que les entrepreneurs à changer leurs équipes tous les quatre jours. A la fin, le conseil se forma en comité général pour tâcher de savoir si les contrats comportaient ou non la clause de la commission.

Après quelque discussion, M. Blanchard, directeur des travaux publics, qui assiste d'office comme les autres principaux fonctionnaires aux séances en comité général, explique que la commission a décidé cette clause le mercredi et que les soumissions devaient être fermées le vendredi suivant. Comme le texte du contrat et des spécifications était déjà entre les mains des entrepreneurs on ne put pas modifier ce texte même, mais on envoya une lettre aux entrepreneurs leur disant qu'ils auraient à se conformer à cette clause.

Comme le conseil ne peut pas amender un rapport du comité et que le retour serait retarder les travaux de chômage, les échevins acceptent de voter les rapports, M. Fortin donnant sa parole de ne pas signer les contrats sans que la clause en question y soit insérée. Cette clause oblige les entrepreneurs à changer leurs équipes tous les 4 jours et à prendre leurs hommes au bureau de chômage municipal. Cette clause n'affecte pas les contractuels.

Autres rapports adoptés

Les rapports suivants sont alors adoptés.

A l'effet d'accorder à A. F. Byers and Co. Ltd, le contrat pour la construction des écuries et abris pour le département de l'incinération dans le quartier Notre-Dame de Grâce, au prix de \$64,220 et de voter un crédit de \$70,000 à cette fin.

A l'effet d'accorder à MM. H. Marchesseault et Fils, Limitée, le contrat pour la construction du tunnel à piétons de la rue Masson, au prix de \$7,339.62, et de voter à cette fin un crédit de \$20,000.

A l'effet d'accorder à MM. H. Marchesseault et Fils, Limitée, le contrat pour la construction d'un tunnel à piétons de la rue Panet, au prix de \$10,938.75, et de voter un crédit de \$22,000 à cette fin.

A l'effet d'accorder à "Richard and E. J. Ryan, Limited", le contrat pour la construction de la vespasienne du carré Dufferin, au prix de \$8,112, et de voter à cette fin un crédit de \$12,000.

A l'effet d'accorder, à la "Local Construction, Ltd", le contrat pour la construction du tunnel du boulevard Saint-Joseph, au prix total approximatif de \$394,502, et de voter à cette fin un crédit de \$550,000.00.

A l'effet d'accorder, à "Richard and E. J. Ryan, Limited", le contrat pour l'agrandissement du poste de pompiers no 41 pour en faire un poste combiné de police et de pompiers, au prix de \$81,186, et de voter un crédit de \$70,000 à cette fin.

Dans le contrat pour le tunnel du boulevard Saint-Joseph il y a un crédit additionnel de \$60,000 pour l'emploi de la pelle à main au lieu de la pelle mécanique; MM. Biggar et Schwartz expriment leur dissidence sur ce point.

Le tarif britannique

Droit douanier général de dix pour cent "ad valorem" sur toutes les importations — Droits supplémentaires — Exemption pour les produits des dominions et de l'Inde — Franchise complète pour les colonies

Londres, 5 (S. P. C.) — Le discours que le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, a prononcé aux Communes hier après-midi, met fin à cent années de libre-échange britannique. Le gouvernement britannique, en effet, impose un droit douanier général de dix pour cent ad valorem sur toutes les importations de la Grande-Bretagne, à quelques exceptions près. En plus, sur conseil d'un comité consultatif en voie de formation, le gouvernement pourra imposer des droits supplémentaires.

Mais ni le droit initial de dix pour cent, ni les droits supplémentaires possibles ne seront applicables aux produits des dominions, non plus qu'à ceux de l'Inde, avant la conférence économique impériale, qui débatera la question du commerce interimpérial à Ottawa, l'été prochain. Quant aux colonies, aux pays sous protectorats et aux territoires mandatés, le gouvernement accorde une franchise complète à leurs produits.

Le blé en grain, la laine brute, le coton brut, la viande, le poisson provenant de pêcheries britanniques et le thé ne sont frappés d'aucun droit douanier.

Les produits déjà frappés de droits avant le discours du chancelier ne subiront pas de majoration tarifaire.

M. Chamberlain a dit que les nouvelles mesures tarifaires ont pour objet la rectification d'une balance commerciale défavorable s'accroissant de deux millions de livres par semaine. Le coût de la vie, a-t-il dit, n'a pas été affecté par la suspension de l'étalon-or et il y a eu une certaine amélioration des affaires. Néanmoins nous nous ferions illusion, si nous nous croyions sortis de difficulté. Le nombre des sans-travail est effarant, les principales industries fonctionnent peu, le commerce maritime et l'agriculture sont encore dans le marasme.

Ce qu'il nous faut chercher, c'est une méthode flexible, souple, facile à adapter à des conditions instables. Nous cherchons à nous assurer contre une hausse du coût de la vie. Au moyen d'un système de protection modérée, scientifiquement adaptée aux besoins de l'industrie, nous nous proposons de faire passer à nos usines et à nos campagnes des travaux présentement exécutés à l'étranger, et par le fait même de réduire le chômage de l'unique manière à notre portée.

Nous entendons nous servir de nos ressources pour négocier avec des pays étrangers et pour offrir des avantages aux nôtres d'outre-mer.

Les accusations de M. Cashin

Contre l'administration de Terre-Neuve — Les minutes du conseil des ministres faussées — Un membre du cabinet viole la loi de l'impôt sur le revenu

Saint-Jean, Terre-Neuve, 5. (S. P. A.) — La session s'est ouverte en coup de vent à la Législature de Terre-Neuve. Aussitôt après la lecture du discours du Trône par le gouverneur, sir John Middleton, M. Peter Cashin, qui vient de démissionner comme ministre des finances et des douanes dans le gouvernement de sir Richard Squires, s'est levé pour lancer les plus graves accusations contre l'administration. Il a déclaré qu'il n'était pas d'accord avec sir Percy Thompson et M. Penon, du département du trésor de Grande-Bretagne, sur les moyens à prendre pour rétablir les finances de Terre-Neuve, mais bien parce qu'il ne veut pas se rendre solidaire des actes de l'administration actuelle. Il a affirmé que les minutes du conseil ont été faussées, surtout depuis deux mois, pour l'avantage de certains individus et qu'un des membres du cabinet viole la loi de l'impôt sur le revenu en refusant de faire rapport.

Soirées populaires à Saint-Basile le Grand

Lundi gras et mardi gras, à St-Basile-le-Grand, Chambly, les 8 et 9 février, dans l'après-midi et la soirée à la salle Bouchard, journées d'amusements populaires; au profit des œuvres paroissiales. Concours de violoneux, de joueurs d'accordéon, de vieux chants canadiens, reateurs.

L'entrée est libre.

Les recorders

On passe à l'ordre du jour no 4: Comité exécutif — A l'effet de suggérer au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M. E. Flamand, c.r., comme recorder.

M. Monette, appuyé par M. Trépanier, propose en amendement le nom de M. L.-P. Mercure. M. Schwartz, appuyé par M. Schubert, propose en sous-amendement le nom de M. Albert Berthiaume. Le sous-amendement est rejeté par 8 à 21, l'amendement par 9 à 20, et le rapport est adopté par 22 à 7.

L'article suivant à l'effet de suggérer au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M. Chs Emar, c.r., comme recorder, est adopté, unanimement.

Le conseil vote ensuite les trois lectures d'un règlement pour voter à un emprunt de \$600,000 pour la pose de conduites d'eau, etc., et pour des besoins urgents. Et le conseil s'ajourne à lundi.

A Ottawa Le discours du trône

Le parachèvement de la canalisation du Saint-Laurent — Le traité de commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande — Les conférences de Genève et d'Ottawa — Modifications aux lois des brevets, des marques de commerce, de la marine et des pêcheries — Rigoureuse économie

Ottawa, 5. — Voici le texte du discours du trône prononcé hier après-midi au Sénat par lord Bessborough à l'ouverture de la session fédérale:

Honorables membres du Sénat, Membres de la Chambre des Communes.

En vous adressant la parole pour la première fois, je tiens à exprimer ma joie d'avoir été choisi par Sa Majesté pour la représenter au Dominion du Canada, et à témoigner ma vive reconnaissance à l'égard de la confiance que le peuple de ce pays, je l'accepte comme gage de loyauté et d'attachement à la Couronne. Ce sera pour moi un bonheur autant qu'un devoir de m'associer à vos efforts pour assurer la prospérité du Canada.

Vous commencez vos travaux à une époque de perturbations économiques dont l'action déprimante continue de s'exercer sur le monde entier. Le peuple canadien est impuissant à résoudre des difficultés mondiales. Mais je suis heureux de constater que sa ferme adhésion à la politique visant au bien-être de la nation ait atténué l'influence adverse des facteurs économiques étrangers. Cette période d'épreuves a montré que la situation du Canada est fondamentalement solide. La souscription surabondante à l'emprunt du Service national témoigne de la solidarité du peuple canadien, du patriotisme qui l'anime et de sa foi suprême dans la puissance financière du pays. Le Canada garde encore sa place éminente sur les marchés commerciaux du monde. Dans ces derniers mois, la balance favorable du commerce s'est rétablie. Les dispositions adoptées à la dernière session du parlement pour remédier au chômage et soulager les cultivateurs font preuve d'efficacité.

Vous réussissez à faire face à des problèmes domestiques difficiles. La situation générale des affaires s'améliore graduellement. Mais pour que la prospérité soit complète, il faut attendre le rajustement équilibré des dettes des nations et le rétablissement des étalons monétaires internationaux, qu'il a fallu abandonner provisoirement à cause de graves difficultés financières. Depuis la dernière session, mes ministres ont entamé des négociations avec le gouvernement des Etats-Unis, en vue de parachèver la canalisation du Saint-Laurent.

Une commission a été nommée pour étudier à fond le problème du transport au Canada. Mes ministres espèrent qu'elle pourra terminer son rapport à temps pour être déposé sur le bureau de la Chambre au cours de la présente session.

Mes ministres sont actuellement à examiner un traité de commerce entre le Dominion et la Nouvelle-Zélande.

Une délégation canadienne prend part à la conférence du désarmement qui s'est ouverte à Genève le 2 février. Je prie avec vous pour que les représentants des nations réunis en viennent à une entente qui assurera la pérennité de la paix mondiale.

Sur l'invitation de mon gouvernement, une conférence économique des membres de la communauté des nations britanniques se réunira à Ottawa le 18 juillet prochain.

La convention des narcotiques, tenue à Genève en 1931, celle de la Croix-Rouge, celle des prisonniers de guerre, et certaines autres conventions, seront soumises à votre assentiment.

Au nombre des autres mesures que vous serez invités à examiner, il y a un projet de loi relatif à l'assurance et d'autres projets concernant les brevets et les marques de commerce.

Vous serez aussi priés d'étudier des projets tendant à modifier la loi de la marine du Canada et la loi des pêcheries.

Membres de la Chambre des Communes:

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget de dépenses de l'an prochain vont être présentés. Ces prévisions budgétaires traduisent la détermination de mes ministres de continuer l'application d'une politique de rigoureuse économie, compatible toutefois avec nos obligations statutaires et contractuelles, et qui est essentielle si l'on veut sauvegarder l'intégrité et le crédit du Dominion.

Honorables membres du Sénat, Membres de la Chambre des Communes:

Je vous félicite sincèrement du courage et de la patience manifestés par le peuple du Canada dans les épreuves de cette période de stagnation commerciale, et du profond respect qu'il a gardé de la loi et de l'ordre. Il régit au pays plus d'union que jamais. On y trouve un esprit de coopération plus étroit. Le peuple canadien s'est uni dans la lutte contre l'adversité. La prospérité est sa juste récompense. Je sais qu'il vous sera donné d'en hâter le retour en accomplissant votre devoir avec zèle et désintéressement.

Que la Divine Providence daigne guider et bénir vos délibérations.

La licence des regrattiers

Québec, 5. — La Chambre a adopté, hier après-midi, la résolution suivante concernant les regrattiers et les prêteurs sur gages:

Que nul ne devra faire le commerce de regrattier à moins qu'une licence ne lui ait été accordée à cet effet, sur paiement des droits suivants:

1. — Dans la cité de Montréal,

DUPUIS

AUBAINES pour HOMMES

Paletots d'hiver

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Prix ordinaires 13.95 jusqu'à 29.50

125 paletots pris dans notre stock régulier et réduits à ce bas prix d'occasion. Modèles GUARD - TUBE et ULSTERETTE. Tailles 34 à 44. Tous les tissus lainaux les plus en vogue.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (Demontigny)

SPECIAUX

Combinaisons Penman 95 tant que le lot durera, chacune 2.65

Combinaisons de laine naturelle et de confection parfaite. Tailles 34 à 44.

Camisoles et Caleçons Penman 71 Chaque article .69

En mérinos de coton de couleur naturelle. Camisoles, poitrines 34 à 44 — caleçons tailles 32 à 42.

Combinaisons Penman 71 Tailles 34 à 44. Chacune 1.25

Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

cent dollars: 2. — Dans la cité de Québec, cinquante dollars; 3. — Dans toute autre municipalité, dix dollars, conformément aux dispositions de l'article 119, de la loi des licences (Statuts refondus, 1925, chapitre 25) tel qu'édifié par la section 4 de la loi qui accompagne la présente résolution.

Soirée paroissiale de L.-N. Messier

La maison L. N. Messier avait invité hier soir, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, plus de six cents dames de ses clientes pour assister à une conférence donnée par Mme Rose-Anne Doherty, des compagnies Wabasso, des Trois-Rivières, et Ayers, de Lachute, sur l'emploi des cotons et des lainages. La soirée a remporté un beau succès sous la présidence du R. P. Robichaud, curé de la paroisse.

Mme Papineau, présidente de l'Assistance maternelle, avait organisé un joli programme musical. Les artistes suivants y prirent part: Mlle Irène Lapointe, M. Gérard Duranleau, M. Réalino Morel, Mlle Dianora Dupont, Mme Gilberte Laurier, Mlle Madeleine Melançon, Mlle Fernande Vachon et M. Jean-Paul Prud'homme. La maison Messier a offert trois beaux prix de présence qui ont été tirés au sort après la conférence.

A Terre-Neuve

LES PRINCIPAUX POINTS DU DISCOURS DU TRÔNE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 5 (S. P. A.) — Les conséquences de la crise mondiale pour Terre-Neuve, l'augmentation de la production du papier à journal et la hausse du prix de l'assurance que la politique de réforme financière sera poursuivie et l'annonce d'un bill pour interdire l'exportation de l'or en dehors de la colonie: tels sont les principaux points du discours du trône prononcé hier après-midi par le gouverneur à l'ouverture de la session de la Législature de Terre-Neuve.

Dans Ahuntsic

Lundi soir, le 1er février courant les ouvriers du quartier Ahuntsic-Bordeaux se sont réunis, comme c'est l'habitude tous les lundis soirs, à leur salle, station Ahuntsic, sous la présidence de M. J.-A. Chalfoux, candidat à l'échevinage en avril prochain.

On considère les détails apportés aux travaux de chômage de nature à favoriser les contrats, et contre les travaux en régie, à la journée, par la ville, et qui procurent plus d'argent aux ouvriers plutôt qu'aux entrepreneurs.

Les ouvriers protestent contre le dernier emprunt des banques à 6% à la ville.

On a attiré l'attention des membres sur deux contrats de vespasienne, square Viger et square Victoria, à la "Ogilvie Construction Co.", à des salaires inférieurs payés aux ouvriers. Une petite enquête doit se faire.

L'Association ouvrière du quartier Ahuntsic réclame d'un certain entrepreneur la somme de \$283.60, qu'il n'aurait soustraite à un ouvrier en lui payant un salaire inférieur à l'échelle fixée par la ville, qui devrait faire.

On a fait l'éloge de la loi Arcand qui rend les salaires des chômeurs insaisissables, et en même temps celui de la loi Lacombe.

La spéculation à la Bourse, au détriment des travailleurs, a été censurée.

SHREDDED WHEAT

POUR MIEUX VIVRE A BAS PRIX

SAVOUREUX—NUTRITIF—SAIN

Fait au Canada avec du blé canadien

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Obstacles ou étapes

Les comptes de taxes arrivent périodiquement; ils sont inévitables. Les primes d'assurances sont également dues à date fixe. La dépréciation des biens que l'on possède se poursuit aussi incessamment; il faut enfin envisager les frais à débourser pour la réparation de votre auto, l'ameublement ou les réparations de votre maison.

Chacune de ces échéances constitue-t-elle un obstacle quasi insurmontable ou simplement une étape dans une marche en avant?

Si vous avez su vous constituer une réserve bancaire, ce sera un obstacle; si vous avez été imprévoyant, ce sera un obstacle.

SERA-CE ETAPE OU OBSTACLE? VOTRE VOLONTE DECIDERA.

Ayez un compte de banque bien garni pour faire face aux contingences de la vie.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Sir Hormisdas Laporte, K.B., C.P. Président.

Chs-A. Roy, Gérant Général.